

**4 000 CAMELOTS**  
pour un bon service!  
Abonnez-vous:  
**647-3333** (Québec)  
ou au 1-800-463-2362 (régions)  
**LE SOLEIL**

# LE SOLEIL

**L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE!**  
Abonnez-vous:  
**647-3333** (Québec)  
ou au 1-800-463-2362 (régions)  
**LE SOLEIL**

VENDREDI 8 JUILLET 1994

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 187  
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.24 3.98

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

## LE MONDE



### Les preuves contre O.J. Simpson valides

Le juge Kathleen Kennedy-Powell a décidé que des pièces de conviction trouvées au domicile d'O.J. Simpson pourront être utilisées contre lui. **A-2**

## LE QUÉBEC

### Sentence de la juge Verreault augmentée

La cour d'appel a haussé de 23 à 42 mois la peine imposée par la juge Raymonde Verreault à un homme qui avait «préservé la virginité» d'une fillette en la sodomisant à répétition. **A-7**

### Le scrutin général reporté à septembre

Le premier ministre Johnson a clairement écarté la possibilité d'élections générales le 29 août et annoncé la tenue de quatre élections partielles. **A-4**

### L'ex-président des courses gagne

Un arbitre du ministère du Travail a annulé le congédiement d'Yves Beaudoin de son poste de président de la Commission des courses. **A-4**

## L'ÉCONOMIE

### Deux milliards \$ pour LAC Minerals

Royal Oak Mines a fait une offre de pas moins de 2 milliards \$ aux actionnaires de son imposante rivale, LAC Minerals Ltd. **B-8**

## L'ÉDITORIAL

### Voir Naples sans mourir

Le sommet du G7 ne peut donner une récolte de première qualité dans le contexte de nos économies égoïstes et contradictoires. **A-10**

## L'INDEX

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-1 à C-4
Bridge	C-9
Décès	C-9 et C-10
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-10
Horoscope	C-9
Le Monde	A-9 et A-11
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

## LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies, vents diminuant cet après-midi, max. 24, min. 17. **S-16**



Magadi et Ali ont donné leur spectacle au monument Taschereau, hier, en début de Festival. Parfois masqué, Magadi, c'est Jacques Ferland, jongleur monocycliste et antipodiste depuis 10 ans. Ali, c'est Reynald. Les spectateurs semblent apprécier nos deux compères.

## FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC

du 7 au 17 juillet

### Punks et amuseurs ne font pas bon ménage

QUÉBEC — Les jeunes punks installés au parc de l'Artillerie ont entrepris de participer au Festival d'été international de Québec, cette année. À leur manière. Résultat : les artistes de la rue qui se sont produits hier dans ce parc accolé à la porte Saint-Jean n'ont plus du tout envie d'y revenir.

par MARIE DELAGRAVE  
LE SOLEIL

La première journée du festival, la glace est toujours un peu difficile à casser pour les amuseurs. L'acrobate Daniel Cyr a trouvé la tâche plus ardue qu'il ne s'y attendait lorsqu'il s'est présenté, tel que prévu au programme officiel du festival, au parc de l'Artillerie à 16 h 15.

Les gradins étaient déjà occupés par une quinzaine de jeunes, de toute évidence pas du tout enchantés à l'idée d'être dérangés par qui que ce soit. «M'a t'voler l'show!» a beuglé un gars. Daniel Cyr a fait celui qui n'entendait pas, invitant plutôt les passants à venir voir son spectacle. Ceux-ci hésitaient toutefois à venir s'installer, en apercevant qui seraient leurs voisins.

L'acrobate a eu droit aux ricaneurs déobligeants et aux moqueries provenant de la part des punks, sans compter la déconcentration apportée par un chien appartenant à l'un d'eux, qui tenait mordicus à machouiller ses accessoires, ou encore du rat apprivoisé qu'ils se passaient entre eux.

«J'ai trop de respect pour mon métier pour travailler dans ces conditions», a lancé Daniel Cyr au SOLEIL en contemplant la maigre recette de son spectacle. «Je ne reviens plus ici.»

— Même si vous êtes inscrit dans le programme officiel?

— Le Festival d'été ne nous paye pas cette année, alors je ne me sens pas obligé de travailler à un endroit où je ne suis pas le bienvenu.»

À 19 h 15, l'acrobate et jongleur Jeannot Painchaud s'est frotté à la même clientèle que son collègue. Plus sûr de lui, il n'a pas craint de «designer volontaires» plusieurs jeunes, quitte à être plus agressif dans son approche.

«Ça me fascine de découvrir une nouvelle sorte de public; ça m'oblige à découvrir des moyens différents pour capter leur attention.» S'il est porté à excuser les punks, en se souvenant de sa propre adolescence pas si lointaine, il déclare : «Je ne reviendrai pas ici aujourd'hui, car ce n'est pas assez payant.»

Magicien pitre et... pitre magicien, Leslie Dent, lui, a quitté le parc de l'Artillerie furieux, sur le coup de 20 h 30. Questionné par LE SOLEIL, il a toutefois refusé de donner son opinion. «Vous savez vous faire? Alors vous savez ce que je pense», a-t-il laissé tomber.

Trente minutes plus tôt, le directeur de la programmation des arts de la rue, Michel G. Barrette, et Linda Roy, son assistante, venaient constater par eux-mêmes ce qui se passait. «Oui, nous sommes conscients qu'il y a un problème, a déclaré Mme Roy. Nous travaillons là-dessus», a-t-elle lancé, laconique.

Autres textes en A-3 et C-1

## Le Mont-Ste-Anne cédé au tiers de sa valeur

QUÉBEC — Le gouvernement s'apprête à vendre le Mont Sainte-Anne pour trois fois moins que la valeur marchande minimum établie en 1992 dans une étude commandée à la firme Merrill Lynch.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

L'étude, dont LE SOLEIL a pris connaissance, avait été effectuée à la demande du ministère des Finances et est datée de mai 1992. Le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry, demandait mardi qu'elle soit rendue publique.

Cette étude établit que la valeur marchande du centre de ski, incluant les 22 parcelles de terrains prévues pour le développe-

ment, se situait alors à 41 millions \$ dans le scénario «pessimiste», et à 68 millions \$ dans le scénario «optimiste».

Plus loin, les auteurs suggèrent une hypothèse pour la mise en vente, en fonction de laquelle le gouvernement pourrait espérer obtenir au pire 35 millions \$, et au mieux 60 millions \$ pour la plupart des biens et des terrains.

C'était il y a deux ans. Aujourd'hui, le gouvernement s'apprête à signer un contrat de vente pour un prix qui représentera, au maximum, une somme de 15 millions \$ en dollars de 1994, dont seulement 10 millions \$ seront payés comptant au moment de la transaction.

En vertu de cette offre, les contribuables québécois demeurent propriétaires d'une dette de

quelque 25 millions \$, une fois encaissé le premier versement.

Pourtant, en 1992, les analystes de Merrill Lynch avaient brossé un tout autre tableau : «Nous pensons, écrivaient-ils, que ces emprunts pourront être assumés par les acheteurs des actifs du Mont Sainte-Anne, ou encore être remboursés par le Mont Sainte-Anne à la Banque Royale à même le produit de la vente.»

L'étude anticipait alors que le gouvernement se retrouverait non pas avec une dette de 25 millions \$, mais avec un profit net de 9 à 35 millions \$, une fois la dette remboursée.

La situation au Mont Sainte-Anne a bien entendu évolué depuis la réalisation de l'étude. La valeur aux livres a légèrement augmenté puisque la SEPAQ, propriétaire du centre de ski, a dû

racheter le village touristique construit par le Groupe Paul Martin, la compagnie Macyro et l'homme d'affaires Jean Thériault. Elle a aussi investi quelques millions \$ en immobilisations.

La station a par contre connu en même temps les plus mauvaises années de son histoire.

Le ministre des Finances s'est d'ailleurs appuyé sur ces mauvaises années, plutôt que de calculer le rendement du centre de ski sur une plus longue période, pour établir sa valeur marchande. Enfin, d'après les informations du SOLEIL, une autre étude réalisée pour le compte du gouvernement recommandait d'ailleurs de remettre la vente du centre de ski à plus tard.

Autre texte en page A-5

## Limitation des naissances et avortement

### Chrétien évite de se compromettre lors de sa rencontre avec le pape

ROME (PC, AFP) — Le premier ministre Jean Chrétien a évité de se mouiller, hier, lors de sa rencontre avec le pape Jean-Paul II qui lui a exprimé les craintes du Vatican face aux phénomènes de la limitation des naissances et de l'avortement.

«J'ai pris note de leurs observations et j'ai fait savoir que je les étudierais», a déclaré M. Chrétien après une rencontre d'une demi-heure avec le souverain pontife et des leaders du Vatican qui lui ont réitéré leurs inquiétudes face aux efforts déployés par les Nations unies pour limiter la poussée démographique mondiale.

La régularisation démographique sera une des principales questions à l'ordre du jour de la conférence qui se tiendra plus tard cette année au Caire en vue de mettre au point un programme de 20 ans pour parvenir à limiter la population mondiale.

«Notre position finale n'a pas encore été rendue publique, mais nous serons à cette conférence et nous la ferons connaître», a dit M. Chrétien, lui-même catholique, ajoutant que si la limitation des naissances et l'avortement étaient des sujets controversés au Vati-



Le pape Jean-Paul II a eu une rencontre avec le premier ministre du Canada, hier, au Vatican. On voit le pape tenant la main d'Aline, la femme de M. Chrétien. Ce dernier se rend à Naples participer au sommet du G7.

can, il n'en allait pas de même au Canada.

Jean-Paul II a dénoncé le projet de limitation démographique de l'ONU qui admet le droit à l'avortement et à la contraception.

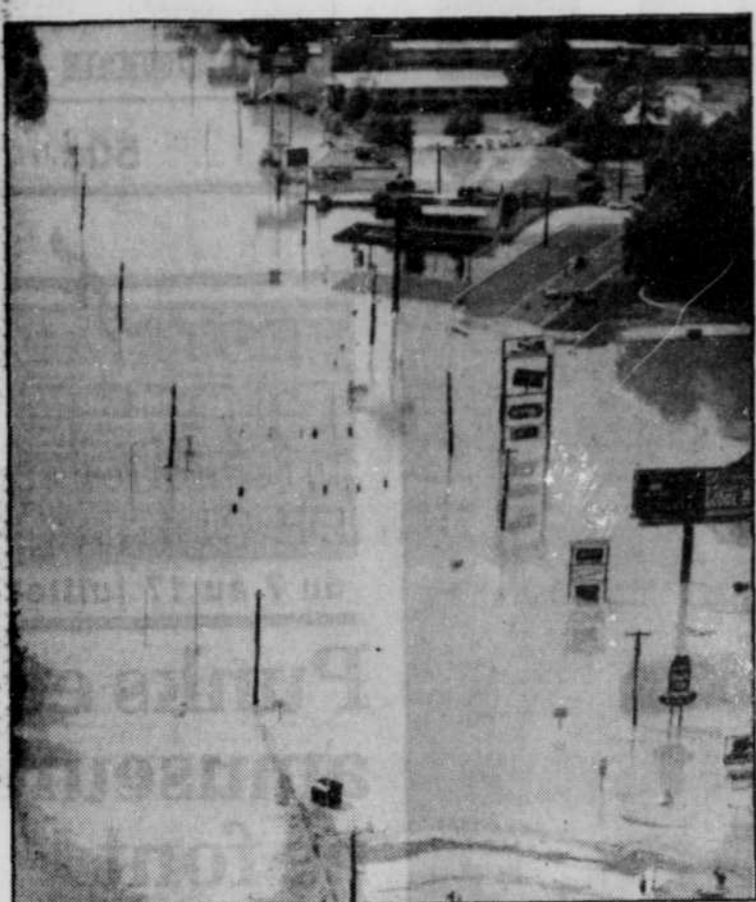
Les représentants du Canada qui ont assisté à la rencontre ont

reconnu que les autorités vaticanes ont tenté de forcer la question en exprimant leurs inquiétudes quant à la conférence du Caire, mais que M. Chrétien s'est contenté d'écouter.

Le premier ministre et son épouse Aline ont également été

reçus lors d'une courte audience privée avec le pape, avant de visiter le Vatican, notamment la chapelle Sixtine. Il a offert au chef de l'Église un aigle en pierre, oeuvre d'un artisan esquimau de Fort-Simpson, où Jean-Paul II s'était rendu en 1987.

## FAITS DIVERS



Dans la petite ville de Macon, en Géorgie, le niveau de l'eau avait monté en certains points de 1,8 mètre.

## Le feu et l'eau sèment la mort aux États-Unis

GLENWOOD SPRINGS, Colorado (AP) — Une cinquantaine de pompiers se sont retrouvés prisonniers des flammes d'un violent incendie de forêt qu'ils tentaient de circonscrire dans le Colorado. Treize d'entre eux ont péri tandis que l'un d'eux est porté disparu.

Selon le shérif adjoint Levy Burris, les pompiers sont morts à 2100 d'altitude sur la montagne Storm King. Le terrain ne leur a laissé aucune chance d'échapper aux flammes.

Par ailleurs, les très importantes inondations provoquées ces derniers jours par les pluies violentes de la tempête tropicale Alberto ont fait au moins 18 morts en Géorgie. Les corps des cinq dernières victimes ont été retrouvés jeudi matin près d'Americus (sud-ouest de l'État) où 58 cm d'eau sont tombés en moins de 24 heures.

Les premières estimations des dégâts causés aux seules infrastructures voisines les 58 millions \$, sans parler des entreprises et des habitations. Le gouverneur de Géorgie, Zell Miller, a déclaré l'état d'urgence dans 30 des 159 comtés de l'État.

Ces inondations ont con-

traint des centaines de personnes à évacuer leurs habitations et 500 000 personnes sont privées d'eau potable.

À Americus, des habitants sont restés impuissants devant une femme et son bébé criant au secours alors qu'ils se tenaient sur le toit de leur voiture qui s'enfonçait lentement dans la rivière Town Creek. Une habitante a également vu un homme emporté dans sa voiture.

Steve Moreno, chef des pompiers d'Americus, a prédit que l'on pourrait bien découvrir une dizaine de noyés dans quelques jours.

Au Colorado, l'incendie s'est déclaré dimanche à huit kilomètres environ à l'ouest de Glenwood Springs, une localité de 6000 habitants située à 290 kilomètres à l'ouest de Denver. Il avait pu être contenu sur 20 hectares lorsqu'il a brutalement échappé à tout contrôle.

## Des draps tachés de sang retrouvés dans sa chambre d'hôtel Le juge confirme la validité des preuves retenues contre Simpson

LOS ANGELES (AP, AFP) — Des pièces à conviction, notamment un gant portant des marques de sang, trouvées au domicile d'O.J. Simpson par des policiers entrés sans mandat de perquisition, pourront être utilisées contre l'ancien champion de football accusé de double meurtre.

Le juge Kathleen Kennedy-Powell a rejeté hier la demande des avocats d'O.J. Simpson d'invalider une trentaine de preuves-clés recueillies sans mandat par la police au domicile de l'ancienne vedette des Buffalo-Bills quelques heures après le meurtre de son ex-femme et d'un ami de celle-ci.

Les policiers ont par ailleurs retrouvé des draps tachés de sang dans la chambre d'un hôtel de Chicago occupée par O.J. Simpson la nuit où Nicole Simpson Brown, 35 ans, et Ronald Goldman, 25 ans, ont été retrouvés sauvagement assassinés à coups de couteau dans la soirée du 12 juin.

À 23 h 45, O.J. Simpson avait pris un vol pour Chicago, où la police lui avait annoncé le drame.

Les policiers ont saisi les draps et les taies d'oreillers ainsi que des débris d'un verre avec lequel O.J. Simpson affirme s'être coupé à un doigt.

### Rejet de la requête

Devant le juge, les avocats de la défense avaient déposé une motion arguant que la police avait violé le 4e amendement de la Constitution américaine, qui protège les citoyens contre les perquisitions abusives.

Les quatre policiers arrivés du lieu du double meurtre, situé à trois kilomètres de là, étaient entrés chez O.J. Simpson à Brent-

wood. L'un d'entre eux avait sauté par-dessus la porte d'enceinte pour ouvrir la grille à ses collègues. Les policiers avaient décidé de pénétrer dans la propriété après avoir découvert une goutte de sang sur la portière de son Ford Bronco garé à l'extérieur.

Dans ses attendus, le juge Kennedy-Powell chargé de cette retentissante affaire estime que les enquêteurs étaient en fait animés de bonnes intentions « à la lumière de l'agression brutale », et qu'ils « pensaient raisonnablement qu'un nouveau retard aurait pu entraîner des pertes de vies humaines inutiles ».

« La cour estime qu'ils (les inspecteurs) travaillaient dans le contexte d'une brutale attaque et ils ont raisonnablement estimé qu'un délai pourrait avoir pour conséquence la nouvelle perte d'une vie humaine », a expliqué le juge avant d'annoncer le rejet de la motion.

Cette décision constitue un point essentiel des auditions préliminaires destinées à établir si le dossier de l'accusation — qui n'a retrouvé ni l'arme du crime ni témoin oculaire — est suffisamment étayé pour envoyer O.J. Simpson devant un tribunal pour double meurtre. Dans ce cas, le champion risquerait la peine de mort.

La requête de la défense pour-



Le juge Kathleen Kennedy-Powell a estimé qu'il était reconnu que certaines circonstances justifient de pénétrer dans un domicile sans mandat.

ra toutefois être de nouveau déposée en cour supérieure si Simpson est envoyé à son procès. O. J. Simpson, détenu sans caution depuis le 17 juin, a plaidé non coupable.

### La FTQ d'accord sans être impliquée

QUÉBEC — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) est parfaitement d'accord pour dénoncer la loi 142 qui a déreglementé la construction dans le secteur résidentiel de huit logements et moins. Toutefois, contrairement à ce que laissait croire la légende vignette accompagnant le texte d'hier sur la « chasse » aux travailleurs illégaux, le représentant syndical ne faisait pas signer une pétition, mais vérifiait la carte de compétence d'un ouvrier.

## Il poignarde son voisin chambreur

QUÉBEC — Accusé d'avoir poignardé un cochambreur, mardi matin, Robert Guillot, un Québécois de 46 ans, s'est vu indiquer le chemin des cellules par le juge Anatole Corriveau, hier, au terme de son enquête sur cautionnement.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

D'après les faits rapportés par la procureure de la Couronne, Me Claire Lessard, prévenu et victime sont de vieilles connaissances depuis une dizaine d'années. « Ils buvaient et fumaient ensemble », a noté la procureure.

Dans la soirée de lundi, une dispute anodine a éclaté entre les deux individus. Le client de Me Suzie-Guyllaine Gagnon a projeté l'autre par terre puis sur un mur.

Une heure plus tard, après que le calme fut revenu, Guillot aurait quand même dit à son copain : « Tu mériterais d'avoir un couteau dans le dos... » Les choses en sont tout de même restées là jusqu'au lendemain matin.

Vers 6 h 30, les deux hommes ont même pris le café matinal ensemble. La présumée victime est ensuite allée se recoucher mais, à un certain moment, « il a senti quelque chose dans le dos », d'indiquer Me Lessard.

Ce « quelque chose », bien sûr, était un couteau. « Tu en as eu un coup dans le dos », s'est sans dou-

te cru obligé de préciser Guillot avant de retourner à sa chambre. Aux policiers, il a par la suite déclaré qu'il a eu l'intention de tuer son copain mais qu'après coup, il était « bien content qu'il ne soit pas mort ».

Le prévenu semble faire l'unanimité autour de lui puisque, a souligné Me Lessard, il est considéré comme un indésirable par tous ses voisins. Par ailleurs, Guillot possède des antécédents de vols, de fraudes et de voies de fait.

Interrogé par son avocate, le prévenu sans emploi a ensuite déclaré qu'il n'aurait eu aucun autre endroit où habiter que la Maison de l'Auberivière s'il avait été remis en liberté. « Un pauvre erre », a constaté le juge Corriveau, retenant surtout la préméditation dont Guillot a fait preuve.

De plus, a-t-il noté, l'individu a un net penchant pour la bouteille : « Sur un coup de tête, il peut commettre une autre infraction. Sans attache, il se fout de tout ce qui peut arriver. Je n'attendrai pas qu'il tue quelqu'un ! »

La communication de la preuve aura lieu le 12 juillet.



## COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ 94 À DES PRIX EXCEPTIONNELS

TWIK.

PANTALONS TWIK

29.95

rég. jusqu'à 70.00

gabardine, lin, lin et coton, denim, coton-lycra, soie brute, rayonne, des styles à plis, cigarette, jambes larges, des textures, des motifs variés, couleurs et grandeurs assorties.

TWIK.

JUPES TWIK

19.99

rég. jusqu'à 55.00

rayonne imprimée, coton froissé, denim, coton-lycra, soie brute, chiffon imprimé, coton africain, des styles courts et longs, évasés, forme portefeuille, coloris et tailles assorties.

TWIK.

ROBES TWIK

29.95

rég. jusqu'à 60.00

des robes courtes et longues, des combinaisons courtes, des formes droites ou amples, toutes sortes de styles en lin et coton, jersey, rayonne, couleurs et grandeurs désassorties.

CHEMISIERS SANS MANCHES

9.99

rég. jusqu'à 19.99

choix de chemisiers sans manches, avec ou sans boutons, encolure ronde, V, popeline de coton, rayonne, des styles unis ou imprimés, couleurs et grandeurs désassorties.

CAMISOLES TWIK

9.99

rég. jusqu'à 19.99

tout un choix de camisoles en tricot de coton ou coton et lin ajouré, des styles unis et imprimés, couleurs et grandeurs désassorties.

CHEMISIERS TWIK

19.99

rég. jusqu'à 39.95

des chemisiers manches courtes ou longues, des tuniques, des encolures dégagées, toutes sortes de styles en lin, soie brute, coton, couleurs et grandeurs assorties.

PULLS TWIK

29.95

rég. jusqu'à 65.00

pulls variés, cardigans, tuniques, manches courtes et longues, des styles à rayures nautiques, broderie florale, boutons de perle, tricot uni et ajouré, couleurs et grandeurs désassorties.

TEE-SHIRTS TWIK

14.99

rég. jusqu'à 29.95

formes: cardigan, cache-coeur, encolure ronde, 3 boutons, V, jersey de coton, tricot ajouré, maille chaussette, coloris unis et imprimés variés, grandeurs assorties.

BAS TWIK

1.89

rég. 1.89

ce rebals de 40% s'applique sur le basculotte exclusif, nylon 20 deniers, pied sandale ou pointes renforcées, taille unique, coloris assortis.

PRIX EXCEPTIONNELS. VALEURS EXCLUSIVES DANS TOUTS NOS RAYONS. LA VENTE JOURS D'ÉTÉ BAT SON PLEIN !

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 7-07-94

5-5-6

3-6-8-7

BANCO

tirage du 7-07-94

2-3-8-10-15-18-20-22-28-30

38-42-44-45-47-53-55-61-65-70



Chouchou du Festival d'été, le guitariste Colin James visitait de nouveau la scène du Pigeonnier, hier.



Les filles de Zap Mama ont réchauffé l'assistance en cette fraîche soirée.

FESTIVAL  
D'ÉTÉ  
INTERNATIONAL  
DE QUÉBEC  
du 7 au 17 juillet

## Il ne manquait que l'été

QUÉBEC — Quand juillet se transforme soudain en septembre, comme dans la soirée d'hier, on se rend compte que la vraie vedette du Festival d'été, c'est l'été ! Des bourrasques froides venues l'Est faisaient claquer les bannières du festival et frissonner les robes légères des chanteuses de Zap Mama, sur la scène devant le Parlement, cependant que les spectateurs s'enroulaient dans leurs nappes de pique-nique !

par RÉGIS TREMBLAY  
LE SOLEIL

On n'avait jamais senti vent aussi frisquet souffler sur notre Festival d'été ! Plus la soirée avançait, et plus le mercure dégringolait. Mais les spectateurs qui avaient choisi la nouvelle scène du Parlement étaient bien inspirés : les musiques ensoleillées des Afro-Européennes Zap Mama, puis du Malien Salif Keta, et enfin du Sénégalais Youssou N'Dour,

avaient de quoi réchauffer les cœurs et les corps.

Les cinq zappeuses a cappella ont vite compris la situation et demandé aux gens de se lever pour lutter contre le froid. Résultat : on a dansé et on s'est serré plus que d'habitude ! Pendant ce temps-là, les vendeurs de glaces et de bière se tournaient les pouces.

Tout devait commencer à 19 h 30. Les festivaliers de Québec sont si habitués à l'exactitude qu'à

19 h 35, ils trépanaient et sifflaient pour réclamer le début du spectacle. Zap Mama débuta avec dix minutes de retard. Quant à Youssou N'Dour, il ne se présenta pas à 20 h 30, mais près d'une heure et demi plus tard, soit après Salif Keta, qui n'était même pas au programme.

### Beat intercontinental

Les cinq voix de Zap Mama ont vite titillé les oreilles des milliers de spectateurs, qui étaient moins nombreux que d'habitude, la chose est compréhensible. Gutturales ou nasillardes, aigrelletes ou claironnantes, ces voix sont aussi différentes que les instruments d'un orchestre. Cette diversité les sert bien dans des chants africains ou des incantations arabisantes, mais elle devient aléatoire dans des spirituals américains ou des

improvisations jazzy. Très bougeantes, ces filles au sang chaud, surtout lorsqu'elles se défendent du froid !

Une fois debout, la foule n'a pas voulu se rasseoir, et c'est en dansant qu'elle a accueilli le chanteur malien Salif Keta et son étonnante formation instrumentale. La première pièce avait toute la clarté du beat intercontinental, avec sax occidental et orchestration réglée sur papier. Puis, on retournait au folklore malien, dans toute sa simplicité enjouée. L'instant d'après, on croyait entendre la trompette à bouchon d'un Miles Davis, puis la guitare électrique d'un Carlos Santana !

Au moment où Youssou N'Dour allait enfin apparaître, dans la foule, les bébés engourdis par le froid s'étaient endormis...

## Quelle chaleur au pigeonnier!

### □ Ah! ce blues de la Californie!

QUÉBEC — Colin James a clairement comblé les attentes de ses fans frigorifiés, hier soir, au Pigeonnier. N'empêche qu'on aurait volontiers savouré toute la soirée la surprise californienne Ben Harper.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

Mais sans Colin James, les festivaliers n'auraient pas dansé. Et sans le groupe Roomful of Blues, ils n'auraient pas claqué des doigts et dodéliné de la tête et tapé du pied.

La soirée musicale du Pigeonnier a été inversement proportionnelle au temps : chaudement blue-sante, enlevante, énergisante. Soirée bien garnie musicalement, c'est vrai, mais avec un effet secondaire pervers : l'attente. Trente minutes entre Ben Harper et le Roomful of Blues, et 20 autres entre le Roomful of Blues et Colin James. C'est long quand il fait frette. Le public, bon enfant, ne s'est pas plaint, ou si peu.

Ben Harper, le Californien unilingue anglophone, a eu 45 minutes pour séduire un auditoire qui n'avait jamais entendu parler de lui. Il a réussi dès les premières mesures de sa guitare acoustique et dès sa première chanson. Sa voix, basse par moments, haute à la Tracy Chapman à d'autres, est intrigante. Le rythme, souvent répétitif, est envoûtant. Ses paroles qui sortent de la bouche d'un Noir américain sont remplies de sens. *So you may shoot me with your words/ You may cut me with your eyes/ And I'll rise/ I'll rise/ I'll rise*. Ses chansons parlent de faim et d'accomplissement, de héros et de bandits, de vie et de mort.

Anachronique, Ben Harper ? ou précurseur des goûts des générations montantes ? Il fait l'éloge

du silence : « Il faut savoir quelles notes ne pas jouer. Le silence, l'espace entre les notes, c'est aussi de la musique. Le silence des notes non jouées est aussi important que les notes jouées. Le silence est aussi fort que les notes que je joue », lit-on dans la biographie de Harper distribuée par sa compagnie de disque.

Ben Harper n'a que 25 ans. Son intensité intérieure est apparente sur scène. Elle étonne chez une personne si jeune.

### Colin James : une vitalité débordante

Colin James est tout aussi intense, mais d'une énergie qui débord vers les spectateurs. Avec son air gavroche, sa couette à la Elvis et son jeu de guitare électrique débridé, il soulève l'enthousiasme de la foule.

Avec lui sur scène, la section cuivres (trois saxophones et deux trombones) des Roomful of Blues, un piano, une batterie, une contrebasse. À neuf musiciens, les blues, blues rock, jump blues des années 40 de Colin James s'endiaibent sans aucun problème. À la troisième ou quatrième toune d'ailleurs, une bonne partie de la foule est debout et se déhanche. Vive le Festival d'été ! Au diable le vent, le froid et la brume !

Colin James avait obtenu beaucoup de succès lors de son premier séjour au Festival d'été de 92. Le chanteur originaire de la Saskatchewan a déjà fait ses preuves en Europe, particulièrement en Suède et au Danemark où il est perçu comme un héros.

## Les jongleurs qui «s'entendent»

### □ Magadi et Ali sont de Québec, ils impressionnent et font rire



Magadi (Jacques Ferland, un gars de Québec), jongle ici avec des flambeaux. Lui et son comparse Reynald Drouin ne sont pas banals !

QUÉBEC — Magadi et Ali forment un nouveau duo, au sein des artistes de la rue accrédités par le Festival d'été. Leur caractéristique : la jonglerie en tous genres, mais tout particulièrement *percussive*. Pas banal !

par MARIE DELAGRAVE  
LE SOLEIL

Tous deux sont de Québec. Magadi (Jacques Ferland) est un clown jongleur monocycliste et antipodiste depuis 10 ans ; Ali (Reynald Drouin) est un percussionniste chevronné qui a déjà accompagné Gilles Vigneault et Sylvain Lévesque. Si le premier prend la vedette, le second lui permet de se faire valoir.

Leur association n'a débuté qu'il y a deux ans environ. « À la suite d'un séjour en Afrique, j'étais intéressé à travailler la relation entre le mouvement et le son », raconte Ali. « J'avais envie de faire de la jonglerie qui soit différente de ce que l'on voit ailleurs », explique pour sa part Magadi. Le mini-spectacle qu'ils ont concocté à l'occasion de leur participation au Festival d'été est, dans le genre, plutôt accrocheur.

L'humour de Magadi y est pour quelque chose ; il prend par exemple un malin plaisir à faire croire aux spectateurs qu'ils ont un « petit quelque chose sur le bord de la bouche ». Comme du ketchup ou du chocolat. Ce qui est faux, bien sûr !

Magadi aime aussi faire le pitre, lorsque vient le temps de monter sur son monocycle... ou de regarder sous la jupe d'une « volontaire ». Par contre, il étonne franchement lorsqu'il se met à jongler avec des... hallebardes !

Si pendant ce temps la présence d'Ali se fait discrète, leur association prend toute sa signification lors d'un court numéro « rythmé », où ce sont les balles du jongleur qui remplacent les mains du percussionniste sur le tambour africain.

Magadi et Ali présenteront sensiblement le même spectacle pendant toute la durée du Festival d'été. Sensiblement, dans la mesure où Magadi a tendance à constamment improviser, au grand dam de son complice. « Ali n'aime pas tellement ça, avoue le clown, un peu penaud. Sauf que je ne parviens pas à m'en empêcher ! »

## Le Bach intelligent d'Angela Hewitt

Avec l'apport d'un « beat » sonore provenant de la scène située face au Parlement, le Festival d'été présentait au Palais Montcalm, hier, le premier des concerts de son volet classique avec comme invitée la pianiste Angela Hewitt.

une critique de MARC SAMSON  
collaboration spéciale

Plus tôt dans la journée on y projetait l'intéressant *32 films brefs sur Glenn Gould* de François Girard. Et comment mieux rétablir le lien entre Gould et Bach qu'en invitant Angela Hewitt qui fut la gagnante (en 1985) du Concours international Bach de Toronto, tenu justement à la mémoire de Gould.

Le programme entièrement consacré au cantor de Leipzig

était centré sur ses *Inventions* et ses *Sinfonies*. Quinze de chacune qui suivent les unes et les autres les notes de la gamme en alternant du majeur au mineur (do majeur, do mineur, ré majeur, ré mineur, et ainsi de suite jusqu'au si mineur).

Il s'agit de brèves pièces de caractère didactiques (tous ceux qui ont étudié le moindrement le piano auront reconnu au passage certaines des *Inventions* sur lesquelles ils ont bûché !) où se manifestent toutefois le génie inventif de Bach.

Angela Hewitt joue ces *Inventions* et ces *Sinfonies* en misant sans fausse pudeur sur les possibilités de dynamique et de couleur du piano (comme elle l'avait montré dans les quatre *Préludes et fugues* entendues au début de la soirée) et ne cherche d'aucune façon à reproduire la sonorité du clavier.

Le jeu est net, bien articulé et éclaire ainsi la polyphonie de ces pages. L'interprétation est imaginative, contrastée et oppose avec intelligence le ton parfois enjoué, parfois plus austère de ces pièces. Même aussi bien jouées qu'el-

les l'ont été hier, toutes ces pièces brèves entendues en succession finissent par engendrer une certaine passivité auditive. Aussi la *Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur*, BWV 903 apportait-elle, par son ampleur, un élément manquant à ce programme.

Assez curieusement Angela Hewitt a transformé la *Fantaisie* en une grande page romantique où planait l'ombre de Liszt, et dont la fluidité n'aurait pas non plus déparé *Ondine* de Ravel. Dans la fugue, elle a retrouvé un style d'un classicisme plus approprié.

ANGELA HEWITT, pianiste, présentée par le Festival d'été de Québec. Programme entièrement consacré à Jean-Sébastien Bach et comprenant quatre *Préludes et Fugues*, quinze *Inventions*, quinze *Sinfonies* et la *Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur*. Au Palais Montcalm, hier.



Une visite au Festival d'été serait incomplète sans une séance de maquillage !

## LA POLITIQUE

# Un arbitre ordonne le retour de l'ex-président des courses

□ **Son patron tolérait les faux comptes de dépenses, dit le tribunal**

QUÉBEC — L'ex-président de la Commission des courses du Québec, Yves Beaudoin, forcé de démissionner de la présidence de cet organisme à la mi-décembre 1992 à la suite de reportages sur des anomalies dans sa gestion, puis congédié en février 1993 pour présentation de comptes de dépenses irréguliers, pourra réintégrer la fonction publique québécoise.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

Un arbitre du ministère du Travail, Me Huguette Gagnon, vient en effet d'annuler le congédiement de M. Beaudoin de son poste de professionnel à la CCQ et d'ordonner au ministère de l'Agriculture de le réintégrer dans un poste équivalent et de lui rembourser les sommes perdues en vertu de ce congédiement.

#### Autorisation implicite

Dans son jugement, dont LE SOLEIL a obtenu copie, l'arbitre vient à la conclusion que la CCQ n'est pas parvenue à faire

la preuve « de fautes méritant une mesure disciplinaire ». Me Gagnon en vient à la conclusion que la preuve déposée devant elle démontre « de façon prépondérante » que M. Beaudoin avait été autorisé par son supérieur, M. Louis Bernard, sous-ministre au MAPAQ, à présenter de tels comptes de dépenses.

S'il ne l'a pas été, ajoute Me Gagnon, « il avait toutes les raisons de croire qu'il l'avait été, notamment parce que M. Bernard n'a jamais réagi à la façon dont le plaignant (M. Beaudoin) faisait ses réclamations, même lorsqu'il les a vérifiées comme supérieur immédiat ».

L'arbitre reconnaît que M.

Beaudoin a pu toucher des sommes pour des déplacements fictifs ou remplir lui-même ses reçus relatifs à des frais d'essence, mais il estime qu'il agissait alors si ouvertement que cela vient appuyer la thèse voulant qu'il avait une entente avec ses supérieurs pour agir de la sorte.

#### Anomalies sous enquête

Ce jugement vient mettre un terme à une véritable saga qui a débuté en décembre 1992 alors que M. Beaudoin était forcé de remettre sa démission de la présidence de la CCQ à la suite de révélations sur des anomalies dans la gestion de cet organisme chargé de réglementer l'industrie des courses de chevaux. La gestion de cet organisme a fait l'objet d'une enquête interne du Conseil du Trésor, de la SQ et du Vérificateur général du Québec.

Après sa démission de la présidence de la CCQ, M. Beaudoin

devait être réaffecté dans un poste de professionnel dans cet organisme. Quelques mois plus tard, en février 1993, il était congédié de ce poste pour motifs de réclamations frauduleuses de frais de séjour et de déplacement. M. Beaudoin a toujours soutenu que c'est à la suite d'une entente avec ses supérieurs qu'il avait pu procéder ainsi. Ce que niait le sous-ministre Louis Bernard.

L'arbitre en vient à la conclusion que M. Beaudoin a « agi ouvertement, ce qui ne constitue pas l'indice d'une intention de s'approprier illégalement des sommes d'argent. » Même dans le cas des reçus de frais d'essence faits de la main de M. Beaudoin, l'arbitre signale que « comme il était clair que les reçus étaient complétés par le plaignant, les autorités de la Commission auraient dû l'avertir de ne plus procéder ainsi ».



Le premier ministre Daniel Johnson prend connaissance d'une pétition de 70 000 noms réclamant l'annulation d'un nouveau cours d'armes à feu pour les chasseurs. Le directeur du magazine Sentier Chasse Pêche, Michel Bibeau, présente la pétition à M. Johnson, qui a reporté les élections vraisemblablement au 12 septembre.

## Johnson reporte le rendez-vous à septembre

QUÉBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a clairement écarté la possibilité d'une élection générale le 29 août, hier, en annonçant la tenue de quatre élections partielles pour cette date. Il semble maintenant acquis que c'est le 12 septembre que les Québécois seront appelés à un scrutin général.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

En vertu de la loi électorale, le chef du gouvernement était tenu d'annoncer, aujourd'hui, le déclenchement d'une élection partielle dans la circonscription de Rivière-du-Loup. M. Johnson a choisi d'aller de l'avant également dans les trois autres circonscriptions de Chomedey, Marquette et Charlesbourg où il aurait dû procéder, d'ici à lundi, à la même opération.

En annonçant le déclenchement de ces partielles, le premier ministre a cependant précisé que « les élections générales n'auront pas lieu le 29 août ». M. Johnson se rend en effet aux arguments de ceux qui prétendaient qu'un scrutin général à cette date n'aurait guère favorisé la participation de la population puisque le recensement des électeurs serait survenu pendant la semaine du 25 juillet, « en plein milieu de la période traditionnelle de vacances au Québec ».

S'il veut éviter d'engager des dépenses de près d'un demi-million de dollars pour le recensement dans ces quatre circonscriptions, M. Johnson doit donner le signal d'une élection générale avant le 25 juillet.

« Vous verrez lorsque les élections générales seront déclenchées », s'est contenté de répondre M. Johnson aux journalistes qui l'interrogeaient sur les coûts de ce recensement électoral pour des élections partielles qui n'auront jamais lieu.

L'hypothèse la plus plausible veut que le premier ministre annonce le déclenchement d'une élection générale le vendredi, 22 juillet, pour un scrutin qui se déroulerait le 12 septembre. Le recensement des électeurs se déroulerait alors dans la semaine du 8 août. Outre le fait que le gouvernement libéral détiendrait ainsi le record du plus long mandat de l'histoire politique du Québec, M. Johnson donnerait alors le signal de l'une des plus longues campagnes électorales sur la scène provinciale, soit 52 jours sur une possibilité théorique maximale de 53 jours.

Théoriquement, M. Johnson pourrait écourter cette campagne en annonçant le déclenchement de l'élection le 20 juillet pour la tenue d'un scrutin le 6 septembre, au lendemain de la fête du travail. Dans les deux hypothèses, le Parti québécois risque d'être défavorisé puisqu'une bonne partie des étudiants — une clientèle qui lui est plus favorable — auront gagné leurs circonscriptions pour gagner soit l'université ou le cégep.

L'annonce d'élections partielles était « incontournable » en vertu de la loi électorale qui exige la tenue d'une partielle six mois après le départ d'un député. Le ministre Albert Côté a quitté son siège de député de Rivière-du-Loup, le 7 janvier. Ses collègues Marc-Yvan Côté (Charlesbourg) et Lise Bacon (Chomedey) ont fait de même le 11 janvier alors que le député de Marquette, Claude Dauphin, a démissionné le 10 janvier.

## Les rouges se consolent en pensant aux bleus

QUÉBEC — Les députés libéraux qui se présentent aujourd'hui à leur caucus élargi sont convaincus de pouvoir faire tourner le vent électoral et se consolent en se disant qu'ils sont beaucoup plus populaires que le Parti conservateur après deux mandats.

par DONALD CHARETTE  
LE SOLEIL

Les libéraux tiennent toujours un caucus des députés à la veille d'un congrès de la Commission-Jeunesse mais comme on est presque en élections les candidats de tous le Québec ont été invités.

Malgré les sondages, malgré l'usure du pouvoir, ils affichent un bel optimisme et se disent confiants de remonter la côte et de conserver le pouvoir.

« Nous n'allons pas au massacre. Il n'y a pas dans la population de mouvement, de vague anti-libérale comme il y avait une vague contre le Parti conservateur au fédéral. C'est sûr qu'après huit ans de gouvernement, les gens se questionnent et c'est normal; mais nous n'avons pas eu de problème d'éthique. » de noter le député d'Orford, Robert Benoit, un ancien président du PLQ.

Il ne s'en fait pas outre mesure en faisant valoir que le PLQ « gagne deux points par semaine dans le taux de satisfaction depuis l'arrivée de Daniel Johnson ».

Madeleine Bélanger de Mégantic-Compton croit qu'il y a 18 % des électeurs d'indécis et qu'ils vont se rallier derrière « la nouvelle équipe de Johnson ».

Benoit Fradet de Vimont admet pour sa part qu'il faudra « combattre cette tendance au Québec où la population change de gouvernement après deux mandats ».

Le député de Verdun, Henri-François Gauthier, est plus circonspect admettant « on est en retard, on ne peut pas s'en cacher car je crois aux sondages ». Mais il soutient qu'un chef plus populaire et les réticences de la population face à la souveraineté vont renverser cette tendance. De plus, fait-il valoir, la clientèle libérale plus âgée est généralement plus discrète dans ses intentions de vote, ce qui représente deux ou trois points de pourcentage supplémentaires.

Yvan Bordeleau de l'Acadie trouve « exceptionnel » que son parti et le PQ soient nez-à-nez dans les intentions de vote après les huit ans difficiles qui viennent de passer. « Les conservateurs étaient à 18 % quand il sont allés en élections nous c'est autour de 42-43. »

# GOÛTEZ À LA TABLE DU QUÉBEC SANS ALLER BIEN LOIN

LE SALON AGRO-ALIMENTAIRE  
«FÉRIE CHAMPÊTRE»  
A ST-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

Venez vivre une expérience unique, à 35 minutes de Québec par la route 269. Participez à une grande fête de saveurs et de couleurs. De nombreux producteurs et transformateurs de l'Est du Québec se réunissent et vous proposent une variété étonnante de produits bioalimentaires. Au programme: • de nombreuses dégustations • des visites guidées de fermes • des promenades en calèche dans un site champêtre magnifique • une exposition d'œuvres d'art • de l'animation sur le site • et de nombreuses autres surprises. Soyez au rendez-vous.



Le vendredi 8 juillet de 10 h à 24 h  
Le samedi 9 juillet de 10 h à 24 h  
Le dimanche 10 juillet de 9 h à 21 h

**ADMISSION GRATUITE!**

pour information: (418) 596-2235

en collaboration avec **LE SOLEIL**

# L'Outaouais obtient à son tour un casino

HULL (PC) — Après Montréal et la région de Charlevoix, l'Outaouais aura elle aussi son casino.

Pour l'occasion, trois ministres libéraux du gouvernement de Daniel Johnson avaient été dépêchés sur les lieux. Une brochette de quatre députés libéraux les accompagnait, de même que le PDG de Loto-Québec.

Le ministre des Finances André Bourbeau a annoncé que le con-

seil des ministres avait donné son aval à la construction d'un casino dans la région de l'Outaouais, mais pour l'heure, le choix de l'emplacement n'a pas été arrêté.

Hull, Aylmer et Gatineau se l'arrachent, mais la décision finale ne sera prise qu'au bout d'un mois.

M. Bourbeau a vanté les mé-

rites de ce casino de 120 millions \$ dont les rentrées fiscales devraient rapporter un minimum de 35 à 40 millions \$ à la province par année.

« À la lumière d'une étude réalisée par Loto-Québec et par le gouvernement du Québec, nous en sommes venus à la conclusion... que l'implantation d'un casino dans la région de l'Outaouais serait rentable et constituerait un investissement valable pour la

création d'emplois permanents dans la région. Nous avons donc décidé de passer à l'action », a souligné M. Bourbeau.

M. Bourbeau a précisé que le casino verra le jour coûte que coûte, étant donné qu'il est entièrement financé par Loto-Québec.

Et si le verdict électoral favorisait le Parti québécois ?

« Ce scénario n'est pas envisagé par nous », a répondu sans hésiter M. Bourbeau, au rire gêné-

ral de ses collègues et des journalistes présents.

M. Middlemiss a souligné que la Commission Bélanger-Campeau avait proposé la diversification de l'économie de l'Outaouais.

Selon ce qui est envisagé, ce casino offrira de 40 à 50 tables de jeu et de 800 à 1000 machines à sous. On prévoit la création de 1000 emplois permanents.

Le gouvernement ontarien songe aussi à créer un casino à

Ottawa. Mais de l'avis de M. Bourbeau, il n'en résultera qu'une clientèle accrue pour la région de l'Outaouais.

« On vivrait avec cela », a-t-il terminé.

Pour sa part, le ministre du Tourisme M. Georges Farrah prévoit que les recettes touristiques augmenteront de l'ordre de 46 millions \$, grâce à la présence d'un casino dans la région de l'Outaouais.

## Ottawa abolit 15 organismes

OTTAWA (PC) — Le ministre responsable du renouveau de la fonction publique Marcel Massé a annoncé hier l'abolition de 15 organismes et conseils consultatifs.

Cette mesure se traduira par la suppression de 140 postes. Ces cadres supérieurs généralement bien rémunérés sont nommés par le gouvernement.

— Le Conseil consultatif du ministre au sujet de la Stratégie canadienne antidrogue sera dissout de même que le Conseil du Fonds canadien de recherche de la reine Elisabeth II, un fonds de recherche sur la maladie infantile.

— Dans le domaine des pêches, cinq organismes seront abolis.

— Dans le domaine de la défense, trois comités consultatifs seront supprimés.

— Le Conseil consultatif national de la Condition physique et du Sport amateur mettra fin à ses activités, tel qu'annoncé en 1993 ;

— Le conseil d'administration du Conseil des arts du Canada verra le nombre de ses membres réduit de 21 à 11 ;

— Le conseil d'administration de Radio-Canada passera de 15 à 12 membres ;

— Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme se voit amputé de moitié ;

— L'Office national du film passera de neuf à sept membres ;

— Le Comité du multiculturalisme canadien n'aura plus que 24 membres par rapport à 38 ;

— Le poste de secrétaire de Téléfilm Canada sera aboli ;

— Le conseil de Pétro-Canada sera réduit de 15 à trois membres, ce qui se traduira par une économie de 160000\$ par année ;

— Enfin, la Commission de révision des marchés publics sera fusionnée au Tribunal canadien du commerce extérieur.



Le PQ demande un moratoire sur la privatisation du Mont-Sainte-Anne.

## Le PQ dénonce « l'arnaque libérale »

QUÉBEC — Le Parti québécois demande un moratoire sur la vente du Mont-Sainte-Anne, et sur toutes les privatisations, en affirmant que le conseil des ministres a été « induit en erreur » par un mémoire du ministre des Finances.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Le député péquiste de Montmorency, Jean Filion, soutient que le mémoire en question, qui brossait le tableau de la vente du centre de ski pour le conseil des ministres, « comprend des informations incomplètes, trompeuses, erronées ou contradictoires ».

Le mémoire ne précise pas que la garantie accordée pour l'achat de terrains représente deux millions \$ au lieu de huit, que l'acheteur demande des ter-

rains gratuits, ni que la vente aggravera le déficit du gouvernement, affirme le député.

Selon lui, la transaction est « une arnaque libérale orchestrée » pour favoriser des amis sur les derniers milles du régime Johnson.

Incidemment, le ministre Bourbeau avait affirmé, au sujet de l'affiliation politique des Désourdy, qu'il ignorait si la famille était plus proche du Parti libéral que du Parti québécois. Une petite vérification de routine par le SOLEIL montre que Robert Désourdy, propriétaire de la

station de Bromont, a contribué 500 \$ au Parti québécois l'année dernière.

Par contre, il a aussi contribué 1125 \$ au Parti libéral, comme deux autres membres de la famille Désourdy, Gérald et Luc, et deux autres administrateurs des entreprises familiales (Ed Williams et Michel Savard), pour un total de près de 5000 \$ au PLQ.

Jean Filion demandait hier, avec la bénédiction du chef péquiste Jacques Parizeau cette fois, un moratoire sur toutes les privatisations en cours. Il reconnaît toutefois que le PQ pourra difficilement annuler la vente si jamais celle-ci se concrétise par la signature d'un contrat avec la SÉPAQ, propriétaire du centre de ski.

## Le privé s'amène, Québec se démène

BEAUPORT — La vague de privatisations gouvernementales qui vise des équipements comme le Jardin zoologique, l'Aquarium, le centre forestier Duchesnay ou la Vallée de la Jacques-Cartier obligera la région de Québec à mettre de l'ordre dans ses priorités.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

« Nous devons statuer sur ces équipements régionaux si nous agissons en relègue du gouvernement québécois dans ses privatisations. Tous ces dossiers régionaux vont aboutir les uns après les autres sur nos bureaux. Il faudra mettre de l'ordre dans nos priorités et que le gouvernement nous donne le temps de souffler pour les analyser », explique le président du Conseil régional de développement et de concertation de la région de Québec, (CRCDQ), M. Jacques Langlois.

Le maire de Beauport signait, hier, en présence du ministre délégué aux Affaires régionales M. Yvon Picotte, l'entente cadre de cinq ans qui engageait la région de Québec dans sept axes de développement de concert avec le gouvernement, une semaine après que le ministre de l'Agriculture ait conclu le même genre d'entente avec l'Abitibi et l'Estrie.

Quant à l'avenir immédiat du Jardin zoologique et de l'Aquarium, les ministres Yvon Picotte et Jean Leclerc ont confirmé que leur gouvernement accorderait un délai de quelques mois pour permettre au milieu de s'organiser, le président du CRCDQ n'excluant pas pour sa part une aide éventuelle à de tels projets quand l'organisme n'aura plus à

verser le « million \$ » consenti au parc des chutes Montmorency.

« Partout ailleurs, des équipements comme un jardin zoologique sont de nature privée. Nous ne reviendrons pas sur une telle décision et il ne sera pas question de subventionner indirectement ce que nous ne voulons plus subventionner directement », dit le ministre Picotte.

Concrètement toutefois, l'entente n'apporte pas vraiment d'argent nouveau au CRCDQ sinon l'assurance de recevoir à chaque année ses 2,8 millions pour le développement de son Fonds régional de développement.

« La différence par rapport aux précédents sommets économiques, c'est que la région et le gouvernement s'entendent au départ sur les objectifs et les priorités de la région. Ce qui devrait faciliter l'acceptation de projets par la suite », affirme M. Langlois.

Ainsi, le CRCDQ entend favoriser le développement de technologies de dépollution et d'efficacité énergétique, promouvoir les produits locaux, consolider le rôle de Québec-capitale et accentuer son rayonnement international, renforcer la création, la production et la diffusion culturelle, miser sur l'excellence touristique et sur les entreprises à forte valeur ajoutée.

### Les sénateurs conservateurs attaquent

OTTAWA (PC) — La première salve a été tirée hier dans la bataille qui oppose conservateurs et libéraux au sujet du contrat de gestion de l'aéroport Pearson. Profitant de leur majorité au Sénat, les sénateurs conservateurs ont adopté, comme promis, leurs amendements au projet de loi concernant le réaménagement et l'exploitation du plus grand aéroport au pays. En posant ce geste, ils obligent le gouvernement à revoir le projet de loi.

# LA VENTE CONSTRUCTO



Robinet monobloc, importé d'Italie bain / douche, chrome poli reg.: 125\$

**98\$**



Ensemble de serviettes

**3795**



Rideau de douche Meadowbrook

**3995**



Robinet importé d'Italie en laiton massif, chrome poli (cartouche céramique)

**98\$**



Tapis de bain

**3995**



Accessoires de salle de bain, en porcelaine ensemble 6 pièces

**98\$**

Tuiles murales Haut de gamme en liquidation à partir de **69¢** pi. ca.

À votre service depuis 1970

- Importation directe pour livraison immédiate
- Plus de 1.000 modèles différents en inventaire
- Première qualité premier choix
- Location d'outils et service de coupe spéciale gratuit à nos clients
- Retour de surplus de marchandise sans frais
- Avis techniques par des professionnels
- Plans et devis



**CÉRAMIQUE DÉCOR**  
Céramique d'abord!

4220, 3e Avenue ouest, Charlesbourg, Qué. • 627-0122

# Égayez votre été!



**Macintosh LC 475**

Microprocesseur 68LC040 à 25 Mhz, 4 Mo de mémoire vive, disque rigide de 160 Mo, moniteur couleur Plus (.28), clavier français régulier et souris

**1599 \$**

← **Macintosh LC 475 4/160**

Microprocesseur 68LC040 à 25 Mhz, 4 Mo de mémoire vive, disque rigide de 160 Mo, moniteur couleur Plus (.28), clavier français régulier et souris

**1599 \$**

**Power Macintosh 6100/60 8/160**

Microprocesseur Power PC à 60 Mhz, 8 Mo de mémoire vive, disque rigide de 160 Mo, moniteur couleur Plus (.28), clavier français régulier et souris

**2879 \$**



**MEILLEUR CERTIFIÉ PRIX**

**Lecteur CD externe Apple**

**279\$**

à l'achat d'un ordinateur Macintosh, incluant 3 logiciels CD au choix parmi les suivants:

- Language Explorer Jeu éducatif
- Lucas Game Pack Jeux d'aventures
- Wallobee Jack Jeu interactif
- National Geographic Encyclopédie d'animaux
- Supertoons Aventures de Superman
- Voyage Jacques Cartier Jeu éducatif



# Click!

DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (418) 654-0506

\*L'image peut différer de la description, le texte prévaut en tout temps. \*Clarix Works gratuit à l'achat d'un ordinateur Macintosh LC 475 ou LC 575. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Prix sujets à changement sans préavis. Apple, le logo d'Apple, LC et Power Macintosh sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

**HÉ ! QUÉBEC !**

**EXTRA!  
EXTRA!  
EXTRA!**

**Tout  
Débute  
Aujourd'hui!!**

**POUR LA PREMIERE FOIS!  
NE PAYEZ PAS AVANT**

**OUVERT  
LE DIMANCHE  
de midi à 17h**

**3 MOIS!**

**AUCUN ACOMPTE! AUCUN INTÉRÊT! AUCUN PAIEMENT MENSUEL!**

**SUR TOUT  
SEULEMENT CHEZ...**



**VANIER**  
100, Chabot,  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
683-9600



**SAINTE-FOY**  
2600, boul. Laurier,  
Place de la Cité  
657-6902



**LÉVIS**  
300, côte du Passage,  
Galeries Chagnon  
835-0606

\* S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région et le choix d'un magasin à l'autre. Paiement dû le 15 août 1995. Livraison dans les zones désignées. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les articles. N'inclut pas les articles à rabais.

## La virginité reste, mais la peine augmente

# La cour d'appel corrige la juge Verreault

MONTREAL (PC) — La cour d'appel du Québec a révisé à la hausse la peine imposée par la juge Raymonde Verreault envers un homme qui avait « préservé la virginité » d'une fillette en la sodomisant à répétition.

mois infligée le 13 janvier par la juge Verreault à cet homme qui avait sodomisé sa belle-fille pendant deux ans et demi.

Il avait été déclaré coupable d'agressions sexuelles, de sodomie, d'attouchements sexuels sur une personne de moins de 14 ans et d'incitation d'une personne de moins de 14 ans à des contacts sexuels.

Les juges Marc Beauregard, Louise Mailhot et Henry Stein-

berg, dans un jugement rendu public hier, ont fait passer de 23 mois à 42 mois la peine d'emprisonnement de cet homme de 37 ans qui a agressé la fille de sa deuxième femme, alors qu'elle avait entre neuf ans et 12 ans.

Les trois juges reprochent en particulier à la juge Verreault d'avoir vu un facteur atténuant dans le fait, pour le beau-père, d'avoir « ménagé la victime en préservant sa virginité », comme l'avait dit Mme Verreault. L'homme avait

agressé l'enfant une vingtaine de fois dans l'anus.

Fortement médiatisée, cette déclaration de Mme Verreault avait fait le tour de l'Amérique. Encore récemment, le tabloïd américain National Enquirer reprenait l'affaire, photo à l'appui, pour descendre en flammes celle qui est maintenant juge en chef de la cour municipale de Montréal.

La cour rappelle à l'ordre la juge Verreault sur ce point précis : « Il est évident que de n'avoir pas commis un crime supplémentaire n'est pas un facteur qui atténue la responsabilité d'une personne pour un crime », écrivent les trois juges.

Ils soulèvent cependant l'hypothèse que Mme Verreault se soit « mal exprimée ». « Étudiant toujours la gravité relative des crimes commis par l'intimé par rapport aux crimes commis dans les pires circonstances, le juge a probablement voulu noter qu'on n'était pas en présence d'une situation encore plus grave. »

Quoi qu'il en soit, la juge Verreault a erré en tenant compte de ce pseudo-facteur atténuant. La cour d'appel donne également raison à la Couronne (Me Lyne Décarie), qui soulevait d'autres griefs à l'égard de la décision de Mme Verreault.

## Pensions alimentaires Ottawa invite les provinces à sévir

OTTAWA (PC) — L'imposition des pensions alimentaires n'est que la pointe de l'iceberg des nombreuses lacunes qui affectent tout le système des pensions alimentaires.

Le taux élevé de non-paiement et l'absence d'un système de perception des pensions sont les problèmes les plus criants, a constaté le groupe de travail fédéral sur le traitement fiscal des pensions alimentaires pour enfants après un mois de tables rondes tenues dans huit villes canadiennes.

« Comment se fait-il qu'on puisse punir quelqu'un pour ne pas avoir payé son compte de carte VISA mais qu'on ne puisse pas sévir contre quelqu'un qui ne paie pas sa pension alimentaire? » a demandé avec vigueur Sheila Finestone, présidente du groupe et secrétaire d'État pour la situation de la femme.

« J'ai été franchement déconcertée par le manque de respect de la loi », a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse mettant fin aux séances publiques du groupe.

Les trois membres du comité ont entendu de nombreux témoignages sur l'urgence d'agir pour mettre fin au désespoir parfois palpable de parents, surtout des femmes.

Les idées de solution n'ont pas manqué, mais les provinces ont la responsabilité de faire respecter les ordonnances de pensions alimentaires, pas le fédéral.

Au moment où elle avait été rendue, la sentence avait semé la controverse, d'aucuns la jugeant beaucoup trop clémente.

Dans un jugement unanime, la cour d'appel a presque doublé la peine d'emprisonnement de 23



## Dure journée pour Mercredi

La lune de miel d'Ovide Mercredi, qui entre ici au congrès de l'Assemblée des premières nations, aura été de courte durée. Dès hier, au lendemain de sa réélection comme chef de l'Assemblée, des chefs l'ont publiquement vilipendé parce qu'il n'a pas assisté à la reprise des travaux, après le scrutin qui a pris fin aux petites heures du matin. M. Mercredi, qui n'avait pas dormi de la nuit après avoir assisté à une réception saluant sa victoire et avoir été l'invité de différentes émissions de radio et de télé, est finalement arrivé plus tard, et il était d'humeur massacrante.

## La GRC tentera d'empêcher les criminels d'immigrer au Canada

OTTAWA (PC) — Soucieux de redorer l'image de son ministère, le ministre de l'Immigration Sergio Marchi a annoncé hier une offensive contre les immigrants qui ont des dossiers criminels.

Parallèlement, le ministre offrira l'amnistie à des milliers de faux réfugiés qui se sont conformés aux lois canadiennes.

Un comité de travail spécial, composé de 20 membres de la Gendarmerie royale du Canada fera de la déportation des criminels étrangers une priorité nationale, a

échappé à l'attention du ministère.

Par contre, quelque 8000 faux revendicateurs du statut de réfugiés, qui n'ont finalement pas été déportés à cause de la situation dans leur pays d'origine, pourront postuler pour rester pour de bon au Canada.

M. Marchi a toutefois établi des critères sévères pour que les « faux réfugiés » soient éligibles à cette amnistie : ils doivent être au Canada depuis au moins trois ans ; avoir travaillé au moins six mois ou ne pas dépendre de l'aide sociale ; ne pas avoir commis d'acte criminel ou tenté d'échapper au ministère de l'Immigration ; ne pas représenter un risque pour la sécurité du pays ; ne pas être susceptible de requérir trop de services sociaux ou de santé.

indiqué le ministre.

« Je ne permettrai pas à des gens de se moquer de nos lois et je ne mettrai pas les Canadiens en danger », a dit M. Marchi.

Douze des policiers de la GRC seront en poste à Toronto, quatre à Vancouver et quatre à Montréal. Ils veilleront d'abord à l'expulsion des immigrants ayant commis des crimes graves, soit environ 600 personnes.

On estime entre 1500 et 1800 le nombre d'immigrants qui auraient dû être déportés en raison de leur dossier criminel mais qui ont

## GOÛTEZ À DU SANGLIER SANS ALLER EN GAULE

Au Salon Agro-alimentaire  
FÉRIE CHAMPÊTRE  
à Saint-Patrice de Beauvivre  
les 8, 9 et 10 juillet 1994  
ADMISSION GRATUITE

## CRTC Audience publique Canada

Avis d'audience publique CRTC 1994-9 - Audience publique du CRTC, le 18 août 1994, 8 h 30, à l'Administration centrale du Conseil, 1, promenade du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit : 1. ARMAGH ET SAINT-PHILÉMON (Québec). Demandes (940390800, 940669500) présentées par TÉLÉ-CÂBLE CHARLEVOIX (1977) INC., 88, 11e Avenue, C.P. 500, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0, en vue d'obtenir l'autorisation d'acquiescer l'actif et d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de poursuivre l'exploitation des deux entreprises de câble desservant Armagh et Saint-Philémon, à la rétrocession des licences actuelles émises à Télé-Câble Multi-Vision Inc. La requérante propose de supprimer la tête de ligne locale située à Armagh et de relier cette entreprise par fibre optique à la tête de ligne de l'entreprise de Saint-Philémon. EXAMEN DES DEMANDES : Bureaux municipaux, 5, de la Salle, Armagh (Québec); 1421, rue Principale, Saint-Philémon (Québec) et 309, 4e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy (Québec). 3. SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE (Québec). Demande (940389000) présentée par TÉLÉ-CÂBLE CHARLEVOIX (1977) INC., 88, 11e Avenue, C.P. 500, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0, en vue d'obtenir l'autorisation d'acquiescer l'actif et d'obtenir une licence de câble desservant Saint-Édouard-de-Lotbinière, à la rétrocession de la licence actuelle émise à Télé-Câble Multi-Vision Inc. La requérante propose d'ajouter une tête de ligne éloignée afin de se raccorder à l'entreprise de Vidéotron Ltée desservant Québec (Québec), et de modifier la licence afin d'être autorisée à distribuer, au service de base, cinq nouveaux services reçus par micro-ondes à la tête de ligne éloignée de Lotbinière. La requérante demande d'être relevée de l'obligation de distribuer CKTM-TV (SRC) Trois-Rivières (Québec) à la bande de base. La requérante propose de distribuer CBVT Québec (Québec) à la bande de base. EXAMEN DE LA DEMANDE : Hôtel de ville, 105, ch. Soucy, Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec). 4. SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE (Québec). Demande (940465800) présentée par TÉLÉ-CÂBLE MULTI-VISION INC., 82, Ste-Marguerite, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 3Z9, en vue de changer l'aire de desserte autorisée de l'entreprise de câble desservant Saint-Édouard-de-Lotbinière, afin d'y inclure un secteur au nord-est le long de la route 226. Cette demande est conditionnelle à ce que la demande visant à acquiescer l'actif (940389000) également inscrite à cette audience publique soit approuvée. EXAMEN DE LA DEMANDE : Hôtel de ville, 105, ch. Soucy, Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec). BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES : Les intervenants qui désirent présenter oralement leurs commentaires de même que ceux qui requièrent des services d'interprétation gestuelle doivent aviser le CRTC au moins 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, pièce 201, Hull (Québec) J8X 4B1, (819) 997-2429, et au bureau régional du CRTC à Montréal, Place Montréal Trust, 1800, av. McGill College, bureau 1920, Montréal (Québec) H3A 3J6 (514) 293-8607. Les interventions écrites doivent parvenir au secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le 29 juillet 1994. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**NOURAIÉ**  
EXPOSITION ET VENTE DE TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX  
Le plus important importateur direct de tapis décoratifs et de collection de Perse, d'Afghanistan, du Pakistan, et tapis Gabbeh.  
DIMANCHE 10 JUILLET DE 11h à 18h  
Prix à partir de 100\$ à 1000\$  
HÔTEL PLAZA QUÉBEC  
3031, boul. Laurier (salle Wagner) Sainte-Foy

**VOUS DÉMÉNAGEZ ?**

**POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES MODIFIER VOS SERRURES**

**À CONTACTER**  
BELL CANADA  
HYDRO-QUÉBEC  
POSTES CANADA  
SERRURIERS  
CÔTÉ FLEURY  
683-3333

**CÔTÉ FLEURY**  
LES MAÎTRES-SERRURIERS

MEMBRE : corpiq

**683-3333**

**SUPER VENTE DE JUILLET** **JUSQU'À 80% DE RABAIS**

**ADM**

**CUIR MOTO** Rabais de 20% à 80% Prix à partir de 39.95

**HABIT DE PLUIE** 29.95

**BOTTES RACING** Cour.: 189.95

**BOTTES HARLEY** Homme, femme Cour.: 159.95

**CASQUE VENTURI** Snell 90 Cour.: 149.95

**SPÉCIAL LOT DE CASQUES** Rabais de 20% à 50%

**LOT DE CASQUES AVEC IMPERFECTIONS** 39.95

**ÉQUIPEMENT DE MOTOCROSS** Answer, Thor, Fox, MSR 20% à 30% de rabais

**LOT DE VALISES** 15% de rabais

**TANK BAG ET SACS** 29.95

**PLUS DE 600 PNEUS EN MAGASIN** MOTOS - MOTOCROSS - VTT Des rabais jusqu'à 40%

**LOT DE PNEUS** 80% de rabais Cour.: 150 \$

**MICHELIN** 120/80/18: 79 \$ 150/90/15: 99 \$

**SUPERWINCH** 1000 lb Cour.: 269 \$ 199 \$ 2000 lb Cour.: 449 \$ 359 \$

**CASQUE DE POLICE** Rabais de 20% Prix à partir de 51,95

**PIÈCES POUR TOUTES LES MARQUES**  
• Freins • Chaînes • Joins d'étanchéité  
• Filtres • Pignons de chaînes • Silencieux  
• Câbles • Batteries • Lubrifiants

**RABAIS JUSQU'À 20% SUR TOUS LES PNEUS ET ACCESSOIRES POUR VTT**

**ADM VOUS OFFRE:**  
✓ le meilleur choix ✓ le meilleur service  
✓ la meilleure qualité ✓ le meilleur prix

Autres soldes en magasin **MÉCANIQUE 28 \$ l'heure**

**Offre spéciale valide jusqu'au 31 juillet 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks.**

**304, boul. Pierre-Bertrand, Vanier**  
**527-4489**  
Ligne sans frais: 1-800-463-4340

Centre d'optique SEARS  
Rabais  
15% à 30%  
sur toutes les  
**LUNETTES DE SOLEIL**  
à prix régulier  
en magasin

# SEARS

Attendez-vous à plus

# SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT

**NOUS AVONS PROLONGÉ  
DE 6 MOIS NOTRE OFFRE  
DE PAIEMENT DIFFÉRÉ**

**NE PAYEZ RIEN AVANT  
JUILLET 1995**

Utilisez votre carte Sears et  
ne payez rien avant juillet  
1995 sur tous les meubles\*,  
gros électroménagers,  
machines à coudre et  
aspirateurs

Rien à payer avant juillet 1995 sur approbation du  
service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais  
d'administration. Cette offre se termine dimanche  
le 10 juillet 1994. Cette offre ne s'applique pas aux  
articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

\*Sauf meubles de patio et pour bébés et articles des centres de liquidation

**DÉJOUÉZ  
LA TPS\*\***

**CE WEEK-END**

Toute la literie et les accessoires de  
salle de bains, tous les vêtements et  
les accessoires pour femmes,  
toutes les chaussures pour la  
famille et les bagages, tous les  
vêtements pour hommes et enfants,  
tous les articles de sport et jouets,  
tous les articles ménagers, tous les  
bijoux et montres et plus encore!

Veillez noter que cette offre ne s'applique pas aux meubles, appareils électroniques,  
outils électriques et équipement de jardinage à moteur CRAFTSMAN, gros  
électroménagers, aspirateurs et machines à coudre, moquettes, vêtements Le  
Château pour hommes et femmes, fragrances et produits de beauté Prestige,  
meubles pour jeunes, parures de fenêtres Fastrak<sup>SM</sup>, articles et services automobiles,  
achats par catalogue, articles des centres de liquidation, articles de concession ou  
essence. L'offre s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears  
seulement et n'est pas valable pour les frais d'installation.  
Le choix peut varier selon les magasins.

\*\*Sears déduit du montant total de votre achat un montant équivalent à la TPS.

**PENDANT  
LA VENTE D'ENTREPÔT  
SEARS**  
Et bons achats habituels.



**PROFITEZ DE  
BONS ACHATS  
EN MAGASIN**

L'OFFRE DÉJOUÉZ LA TPS SE TERMINE  
DIMANCHE LE 10 JUILLET 1994

# SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Copyright 1994, Sears Canada Inc.

## LE MONDE



## Le Yémen reprend la bataille pour l'unité

DUBAI, ADEN (Reuter, AFP) — Victorieux d'une guerre de plus de deux mois au Yémen, à laquelle la chute du bastion séparatiste d'Aden a mis fin hier, le président Ali Abdallah Saleh doit désormais livrer une nouvelle bataille pour consolider l'unité d'un pays profondément meurtri.

Mais pour la population assaillie d'Aden, l'heure était aux réjouissances. Dans l'après-midi, les habitants se massaient dans les rues poussiéreuses du quartier du Cratère, où les réfugiés sont légion, pour faire le V de la victoire au passage des troupes nord-yéménites victorieuses.

La population des faubourgs nord, qui s'était réfugiée au Cratère dans les derniers jours du siège, a commencé à regagner ses foyers à bord de véhicules surmontés de matelas, provoquant un embouteillage monstre à la sortie de la ville.

Des femmes vêtues de noir au visage voilé ont envahi les rues venant de la zone portuaire, la tête ployant sous des cartons de détergents et de boîtes de conserve.

Mais les soldats de la brigade d'élite Amalika filtraient les véhicules à la sortie. Les caisses de whisky et de vodka volées étaient impitoyablement jetées à terre et les soldats ont fait littéralement des « cartons » sur les bouteilles, criant à chaque coup « Allahu Akbar » (Dieu Est Le Plus Grand).

Un demi-millier de détenus de la prison du Fatah, qui abritait les opposants politiques, ont profité de la confusion pour faire la belle.

« Que Dieu maudisse (le dirigeant sudiste en fuite Ali Salem el Baidh et le Parti socialiste du Yémen) », s'exclame Zoubeir Mohamed Charaf, 26 ans, qui affirme avoir été emprisonné depuis 1992 pour sabotage présumé.

Le quartier du Cratère et la zone portuaire — les derniers secteurs peuplés d'Aden qui sont tombés aux mains des nordistes — manquent toujours cruellement d'eau.

Au passage des blindés et camions de l'armée nordiste, des groupes de jeunes gens agitent joyeusement les bras en l'air et crient « Ahlan Wasahlan » (Bienvenue, bienvenue).

Pendant une visite de la ville, qui a duré deux heures, il a été impossible d'établir qui, parmi ces gens acclamant les vainqueurs, portait les armes contre eux il y a seulement un jour ou deux jours, ou se réjouissait de la proclamation de sécession du Sud le 21 mai.



Des centaines d'Haïtiens désireux d'obtenir l'asile politique aux États-Unis faisaient la queue hier, dès l'aurore, devant le centre de traitement de Port-au-Prince. Seulement 60 ont réussi à remplir les formalités. On estime à moins de cinq pour cent les demandes d'asile qui seront acceptées.

## Les États-Unis ont un plan secret pour envahir Haïti

NEW YORK (Reuter) — Alors qu'au Panama, le président Guillermo Endara retirait son offre d'accueillir 10 000 réfugiés haïtiens sur son territoire, le New York Times rapportait que les États-Unis disposaient d'un plan secret pour s'emparer d'aérodromes et de ports en Haïti et intensifiaient la préparation d'une possible invasion du pays afin d'en chasser les dirigeants militaires.

Le journal écrit que la Maison-Blanche n'a pas encore pris de décision quant à une invasion mais que tant qu'elle envisage cette possibilité le Pentagone doit se tenir prêt à l'exécuter.

Des manoeuvres auxquelles participaient un millier de paracommandos ont eu lieu il y a deux semaines dans le sud-est des États-Unis et dans le golfe du Mexique, ont déclaré des responsables du Pentagone cités par le New York Times.

Le plan d'invasion prévoit la participation de 20 000 hommes, pour la plupart de l'armée de terre. Leur première tâche serait de

s'emparer d'aérodromes et de ports, ajoute le journal.

De plus, parmi les 2000 marines actuellement envoyés au large d'Haïti, officiellement pour préparer l'évacuation des Américains, figurent des hommes entraînés pour les opérations spéciales.

### Réfugiés

La volte-face du Panama, où un premier groupe de 500 réfugiés haïtiens devaient être envoyés dès aujourd'hui, constitue un revers pour l'administration du président Bill Clinton qui tente de faire face à l'exode massif de réfugiés haïtiens fuyant leur île où l'embargo de l'ONU, destiné à faire plier la junte au pouvoir, est ressenti du-

rement par la population.

Depuis le 16 juin, plus de 15 000 Haïtiens ont été interceptés par des navires américains qui les ont transférés, pour la plupart, vers des camps aux États-Unis.

Par ailleurs à New York, le groupe dit des « pays amis d'Haïti » (Argentine, Canada, États-Unis, France, Venezuela) a exprimé, hier, son soutien à la mission civile internationale OEA/ONU en Haïti qui avait annoncé, la veille, à Port-au-Prince, la suspension provisoire de ses activités après que le gouvernement de facto eût considéré qu'elle fonctionnait « dans des conditions non définies et irrégulières ».

Dans un communiqué, les pays amis ont souligné que le gouvernement de facto « n'a pas d'autorité pour empêcher ou tenter d'empêcher la mission et son personnel de mener à bien leur devoir correspondant à un mandat international consistant à veiller au respect des droits de l'homme en Haïti ».

## Naples propre et policiée jusqu'aux dents pour le G8

NAPLES (Italie) (AFP) — Hommes des forces spéciales anti-terrorisme tenant des bergers allemands en laisse, commandos anti-camorra en gilets pare-balles et fusil-mitrailleurs au poing, carabiniers au pli de pantalon impeccable et fusiliers marins vêtus de blancs : propre et policiée jusqu'aux dents, Naples est méconnaissable en ce jour de l'ouverture du sommet annuel des « grands » qui devient un G8 avec la participation du président russe Boris Eltsine.

Pour ce rendez-vous crucial, la grande métropole du Mezzogiorno a gagné un premier pari et la presse évoque le « miracle de Naples » : la capitale de la camorra (pègre napolitaine), du vol à la tire et des milliards engloutis dans des chantiers inachevés est impeccable.

En deux mois et pour 32 millions \$, soit beaucoup moins d'argent qu'il n'en fallut pour le Mondial 1990, record de pots-de-vin et d'adjudications malhonnêtes, le préfet Umberto Improta a fait repaver les places des quartiers historiques et ravaler les façades des palais baroques qui dévalent la colline vers la baie de Naples.

Disparus du centre les « femminielli », les travestis habituellement postés au coin des rues le soir, disparus les immigrés africains vendant de la bimbeloterie sur les promenades du bord de mer, disparus les monceaux de papiers gras et de détritus jonchant les parcs. Tout fonctionne, des fontaines aux sémaphores que les automobilistes ne grillent plus au rouge...

Le quartier de Pallonetto, un haut-lieu de la criminalité napolitaine en amont de Santa Lucia — la zone huppée des grands hôtels où sont hébergés les « grands » — a été bouclé dès mercredi par les forces de l'ordre, qui interdisent à ses habitants de descendre vert.

La sécurité a un prix élevé, dans cette ville symbole du chaos et du désordre, que l'Italie de Silvio Berlusconi et de « Mani pulite » est décidée à payer. Tandis que les hélicoptères patrouillent au dessus de la ville et que les vedettes de la « Guardia di Finanza », la police financière, sillonnent

la baie de Naples, plus de 5000 hommes ont pris position dans la cité parthénoépique. Le centre a été interdit à la circulation et ses accès sont équipés de portiques détecteurs de métaux.

Les hôtels du bord de mer se sont vidés de leurs clients habituels. Des agents en civil « à l'italienne », portant costumes pastels et lunettes de soleil, parcourent les couloirs et communiquent par radios mobiles.

L'hôtel Parker's, qui héberge la délégation russe, était encore accessible aux visiteurs hier, Boris et Naïna Eltsine n'étant attendus que demain. Le président de la Fédération de Russie, qui doit participer pour la première fois en « huitième grand » aux discussions politiques du sommet, ne sera pas à la table des négociations pour la première journée, consacrée aux dossiers économiques.

Cette position un peu particulière de M. Eltsine se reflète également dans le déploiement de drapeaux à travers la ville : neuf drapeaux (les Sept plus l'Union européenne et la Russie) ont été hissés un peu partout, mais huit seulement flottent au vent devant le Castel dell'Ovo, où se tiendra le premier dîner ce soir, sans le président russe.

Au programme des sept grands (États-Unis, Japon, Canada, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) aujourd'hui, figurent l'instabilité monétaire, illustrée par la chute inexorable du dollar sur les places financières, la reprise économique et les risques d'inflation, et surtout le chômage.

DIRECTEMENT DE L'USINE

# VITROSTAR<sup>+</sup>

INC.

FABRICATION - VENTE  
INSTALLATION

PORTES D'ACIER - FENÊTRES PVC  
PORTES FRANÇAISES  
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR  
VINYLE ET ALUMINIUM

847-0748

4210, Jean-Marchand (Parc Armand-Viau), Québec

ESTIMATION GRATUITE

Visitez notre salle d'exposition

Ouvert du lundi au samedi inclusivement, de 8 h à 17 h, les jeudis et vendredis soir jusqu'à 21 h.

### LES MEILLEURS PRIX EN VILLE

NOUS SOMMES DES SPÉCIALISTES  
DE LA CLÔTURE DE BOIS TRAITÉ

**32<sup>99</sup>** Section 5 x 8 pi  
16 planches,  
bois traité  
(sans treillis, assemblées)



**47<sup>95</sup>**  
avec treillis

**PIEU  
DE  
MÉTAL**

pour 4 x 4  
aucun creusage,  
nul besoin  
de béton

**6<sup>99</sup>**  
chacun



\* NOUS HONORONS LES PRIX DE NOS CONCURRENTS

\* Preuve à l'appui

Payez et emportez

\* Valable jusqu'au 10 juillet 1994

Centre de Renovation

**Harvey inc.**

OUVERT LE DIMANCHE



2795, boul.  
Père-Lelièvre  
Duberger  
681-6261

Semaine du 8 au 15 juillet 1994

# Les beaux débarras

Nous libérons notre espace  
pour meubler le vôtre.

**20 à 60 %**  
sur tous nos articles en magasin

**maison  
corbeil**

2500, rue Jean-Perrin, Québec, 847-2724

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONPrésident et Éditeur:  
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

## Voir Naples sans mourir

Les leaders des sept grandes puissances économiques se retrouvent à Naples, aujourd'hui, avec l'objectif mal camouflé et sans doute impossible à tenir de renflouer un régime monétaire international qui cafouille.

Le monde sait déjà, l'expérience des précédents sommets du G7 à l'appui, que même le paysage de la baie de Naples qui a fait rêver d'envie tant de voyageurs n'effacera pas les priorités nationales de chacun.

Les participants ont tous ou presque les pieds pris dans les fleurs du tapis de leur politique intérieure aux tendances cocoricos, c'est-à-dire axées sur la solution de leurs problèmes économiques immédiats plutôt que sur une volonté de sortir l'ensemble de l'économie industrialisée de son malaise actuel.

Les débats officiels et officieux tourneront autour du dollar américain (il ne faut pas s'illusionner sur l'importance de notre monnaie sur la scène mondiale : quand la maison américaine flambe, personne ne s'intéresse à ses dépendances canadiennes).

La monnaie de nos voisins ne fait plus les poids. Après avoir défoncé son plancher historique face au yen japonais, elle a réussi le même exploit contre le mark allemand. Rien ne va plus, au point où même le gouvernement américain sort ses armes de crocodiles et se met à rêver tout haut d'une monnaie forte, comme s'il ne profitait pas à court terme de ce déséquilibre.

Idéalement, le Sommet de Naples devrait permettre aux joueurs majeurs, c'est-à-dire Américains, Allemands et Japonais, de coordonner leur politique financière pour assurer une remontée du dollar.

Washington doit de toute urgence donner signe d'un redressement d'une politique internationale clintonienne marquée par des incertitudes et des virages qui provoquent le désarroi de ses partenaires.

Les Japonais, de leur côté, vivent une ère de turbulences politiques qui confirme par la force des choses le pouvoir des technocrates et des grands conglomérats favorables au protectionisme traditionnel. Une coalition gouvernementale fondée sur les règlements de comptes partisans garantit l'échec de toute velléité d'ouverture à court terme.

Autre acteur majeur, l'Allemagne songe plus aux marchés est-européens et, promettrice malgré les indescriptibles difficultés de parcours.

Entre une Union européenne qui cafouille et abandonne de fait son objectif d'une monnaie commune, et un véritable Far-East économique à ses portes, le gouvernement de Bonn (qui installera ses pénates à Berlin, symbole de sa réorientation fondamentale) hésite encore. Mais pour peu.

Voilà pourquoi les Mitterrand, Clinton, Kohl et les autres quitteront Naples les mains vides : ce sommet ne peut donner une récolte de première qualité dans ce contexte d'économies égoïstes et contradictoires.

RAYMOND GIROUX



## Mot à mot

## Le casino, un poison lent mais sûr

par FRANÇOIS BIENVENU

Sans contredit, le Casino de Montréal, est un véritable succès financier. Malgré la relative discrétion du gouvernement sur le dossier, plusieurs indices laissent entrevoir des résultats bien supérieurs aux prévisions.

Les stationnements débordent de voitures à tel point qu'on ne sait plus où leur faire de la place. Un nombre ahurissant d'autobus partant de stationnements de plus en plus loin nourrit cette ruée illuminée visible à des kilomètres à la ronde.

À l'intérieur, on y retrouve dans des grands espaces bien aménagés des miroirs, lumières scintillantes et autres artifices qui créent une atmosphère de rêves.

Toute cette magie délibérément créée contribue à envouter une frénésie qui entête qui lance des dés, misent sur des numéros stratégiquement choisis, nourrissent avec acharnement des gobe-sous insatiables en priant le ciel qu'à leur tour ces machines régurgitent.

L'atmosphère a quelque chose d'irréel semblable à un film. Les comédiens donnent l'impression d'enfourer dans des machines, de miser sur des tapis des pièces et des billets faux tant les gestes deviennent répétitifs et détachés. Mais il en est tout autre. L'argent enfoui est bien réel.

Malgré les données statistiques que tente de matérialiser l'administration du casino sur la clientèle, celles-ci nous révèlent une terrifiante réalité sur le profil socio-économique des joueurs.

Près de 48 % de la clientèle a un revenu familial de 40 000 \$ et moins (40 000 \$ représentent un couple gagnant chacun en moyenne 10 \$ de l'heure et moins). Où sont les riches joueurs qui sont supposés être la principale source de revenus que nos élus nous promettaient avant l'ouverture du casino.

Les successifs allègements des conditions vestimentaires exigées nous indiquent bien que la clientèle est beaucoup moins fortunée qu'on voulait nous le laisser entendre.

La direction misait sur une clientèle cible qui allait combiner les caractéristiques suivantes : l'envoûtement pour le jeu des Américains et, la modération ainsi que la classe qui caractérisent la clientèle des casinos européens.

Mais cette clientèle n'existe pas à Montréal, ni ailleurs au Québec. L'Europe beaucoup plus vieille que l'Amérique a pu permettre à une certaine bourgeoisie de se créer et de s'enrichir d'une génération à l'autre.

Mais dans la société québécoise on retrouve des personnes qu'on peut associer à une certaine bourgeoisie mais leur nombre est si mince qu'elle ne peut cons-

tituer une source importante de revenus pour un casino.

Par contre, la frénésie des clients québécois assure au casino les revenus qu'il a besoin pour être profitable mais à quel coût pour notre société.

La fiscalité des Québécois n'a rien de comparable avec celle des Américains. Elle laisse aux Québécois un revenu disponible plus mince. La récession plus forte ici que chez nos voisins du Sud a appauvri un certain nombre de gens qu'on retrouve actuellement à celles des casinos américains et européens ni celle qu'on avait cru au départ.

De plus à Montréal, la proximité du casino de la population est fort différente de celle des Américains (Las Vegas et Atlantic City). Ceci tend à rendre plus facile et plus fréquent l'accès à ces machines avides de dollars qui ne font qu'appauvrir les gens les plus vulnérables.

La présence de casinos dans notre société est une catastrophe et est comparable à un poison qui agit lentement mais sûrement. Le jeu d'argent a ceci de pernicieux est qu'il fait croire qu'il est possible de gagner beaucoup d'argent sans effort tout en dilapidant celui qu'on a acquis...

Les nombreux reportages sur les malheureux qui se sont laissés ensorceler par les machines à poker et qui y ont dépensé compulsivement une for-

tune les laissant quelque fois dans la misère et au milieu d'une catastrophe familiale n'ont pas réussi à faire entendre raison à nos élus qui continuent à aller de l'avant avec ce poison en autorisant l'ouverture d'un second casino.

D'autres effets négatifs ne tarderont pas à surgir. Le jeu à l'argent a aussi des effets de sang. Il amène prostitution, drogue et autres activités mafieuses telles les prêts d'argent à taux usuriers qui engendrent criminalité et autres effets indésirables pour une société.

Dans un reportage télévisé, des anciens élus de la ville d'Atlantic City et de Las Vegas nous témoignent de l'illusion des casinos, qu'on pouvait tenir éloignées prostitution, drogue et autres activités illégales gravitant autour des casinos.

Cette sérieuse mise en garde basée sur des faits vérifiables a malheureusement trouvé sourdes oreilles chez nos élus beaucoup plus intéressés à l'argent que rapporterait pareille entreprise.

J'ai la certitude que les casinos au Québec se révéleront un erreur que tous regretteront amèrement. D'ici ce temps espérons au moins freiner leur expansion.

M. Bienvenu est comptable général licencié (cga), à Montréal.

## Point de vue

## Téléfilm Canada et les productions en français

par PETER KATADOTIS

Un article de la Presse canadienne paru récemment dans votre journal laisse entendre que Téléfilm Canada exerce une discrimination en faveur de la production télévisuelle anglophone.

Cette affirmation est fondée sur le fait que le budget horaire moyen des émissions en français financées par Téléfilm est inférieur au budget horaire moyen des émissions en anglais. Il m'apparaît important d'apporter quelques précisions à ce sujet.

Il faut noter au départ que Téléfilm, tel que le définit clairement le mandat que lui a confié le gouvernement, accorde en moyenne 37 % des investissements du Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision à des projets d'émissions en français.

Par ailleurs, le pourcentage de la contribution de Téléfilm Canada aux devis de production est généralement plus élevé pour les projets en français que pour les projets en anglais.

En 1993-1994, par l'entremise du Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision, Téléfilm a consacré 25 millions \$ à 54 projets d'émissions en français, comparativement à 40 millions \$ à 53 projets en anglais.

Pour un nombre de projets semblable, les investissements de Téléfilm se traduisent par un plus grand nombre d'heures de production en français (340 heures) qu'en anglais (190 heures), donc par une présence particulièrement forte en ondes. Ce phénomène s'explique par les pratiques différentes des milieux francophone

et anglophone.

Précisons que les chiffres de M. Girard proviennent d'une étude réalisée pour le ministère du Patrimoine canadien et qui porte sur les années 1987-1988 à 1992-1993.

Au cours de ces années, Téléfilm a été peu sollicité pour des séries en français à budget élevé. Depuis, l'industrie s'est davantage orientée vers ce type de production, comme en font foi des séries telles *Shehawah*, *Scoop*, *Blanche* ou *Le Sorcier*, qui sera diffusé l'automne prochain.

Les budgets de ces productions se comparent aisément à ceux des dramatiques de langue anglaise et elles se vendent de plus en plus sur les marchés internationaux. Le pourcentage de la contribution de Téléfilm à ces séries est semblable à celui qu'il accorde aux grandes séries dramatiques du Canada anglais.

Pendant, du côté francophone, Téléfilm est sollicité pour une plus grande diversité de projets à budgets moyens ou peu élevés, une pratique qu'il encourage.

En effet, l'industrie francophone produit beaucoup plus d'heures de documentaires et d'émissions pour enfants que l'industrie anglophone. Les coûts horaires de ces productions sont relativement peu élevés.

Téléfilm est fier d'avoir soutenu des émissions comme *Watatow*, *Les Débrouillards*, *Omni Science*, *Une enfance à Natashquan* et *Madame La Bolduc*, pour n'en nommer que quelques-unes.

M. Katadotis est directeur général intérimaire de Téléfilm Canada, à Montréal.

## Votre Opinion

## Les vrais marins d'eau douce

J'aimerais apporter quelques précisions sur l'article « Haro sur les marins d'eau douce » de Roger Bellefeuille paru le 2 juillet dernier.

Il est vrai que n'importe qui peut devenir « capitaine » du jour au lendemain dans le monde de la plaisance... Aucun permis n'est requis. Il est également vrai que les marées, le vent, la brume, les bouées, les courants et les océaniques rendent le fleuve un plan d'eau sérieux.

Un simple coup d'oeil permet souvent de déceler un plaisancier qui possède des notions de navigation et qui n'en a pas.

Mais M. Bellefeuille dérive lorsqu'il prétend que : « la petite peste est aujourd'hui la motomarine (*Sea Doo*) ». Il devrait discerner que « motomarine » est un terme définissant un type d'embarcation et que « *Sea Doo* » est une marque de commerce.

Que dire des bateaux « cigarette » filant au travers des autres embarcations à 125 km/h dont le bruit s'entend jusqu'à 12 milles de distance ?

Il devrait savoir qu'un hors-bord est plus bruyant qu'un moteur de motomarine à puissance égale. Finalement, il fait la même erreur que celle de votre article paru le 23 juin 1993 qui prétendait que les motomarines étaient dangereuses.

Les journalistes du SOLEIL comprennent sûrement que tout véhicule, ce soit une automobile, un avion ou une embarcation, n'est pas dangereux en autant qu'il est conduit par une personne responsable.

Seuls les conducteurs d'embarcations de plaisance n'ont pas besoin de permis pour naviguer. Il est donc raisonnable de croire qu'un jour, les cours de navigation vont devenir obligatoires pour quiconque veut aller sur l'eau, peu importe l'embarcation.

Car les vrais « petites pestes » d'aujourd'hui sont ces plaisanciers qui n'ont aucune notion de navigation. Ce sont eux qui causent le danger.

Daniel Dubuc  
chef-instructeur/Québec  
Centre de formation pour  
motomarines, Cap-Rouge

## La faute des autres

Quand on est incapable de prendre ses responsabilités, on accuse habituellement les autres pour tous problèmes.

Depuis l'élection, Jean Chrétien et Paul Martin se sont souvent moqués de l'Opposition officielle n'ayant pas de pouvoir.

Maintenant, Chrétien et Martin se contredisent en prétendant que les problèmes économiques sont causés par l'Opposition officielle qui n'a pourtant aucun pouvoir selon ce qu'ils ont déjà dit!

Je rappelle à MM. Chrétien et Martin que les problèmes économiques sont surtout dus à la dette fédérale dont on a hérité après le règne de 16 années des Trudeau et Chrétien.

Je rappelle aussi à MM. Chrétien et Martin que ce sont eux qui se servent de la souveraineté comme d'un épouvantail pour effrayer les gens. Ce sont donc eux les responsables qui font sciemment peur aux investisseurs.

Avec leurs déclarations alarmistes, incendiaires et irresponsables, ce sont d'abord et avant tout les Chrétien et Martin qui créent de l'instabilité économique.

C'est triste de voir que les principales stratégies utilisées par les ténors fédéralistes sont la peur et l'intimidation. Peut-on construire un pays sur de telles assises? Je pense que non.

Vincent Maestri  
Québec

## Sept marins italiens tués en Algérie

ALGER (AFP) — Sept marins italiens ont été tués en Algérie dans la nuit de mercredi à jeudi dans un carnage à l'arme blanche qui porte à 44 le nombre des étrangers tués en 10 mois dans ce pays.

Les sept victimes étaient membres de l'équipage d'un semoulier, le Lucina, à l'ancre dans le port de Djendjen, près de Jijel, considéré comme un fief islamiste, à 360 km à l'est d'Alger. Les détails de l'attaque ne sont pas encore connus et elle n'avait pas été revendiquée hier en fin d'après-midi.

Le 15 décembre dernier, douze Croates travaillant sur le chantier d'un barrage à Tamezguieda, près de Blida, au sud d'Alger, avaient été égorgés après avoir été entraînés hors de leur dortoir la nuit.

Le Groupe islamique armé (GIA), l'organisation islamiste la plus radicale, avait revendiqué cette attaque.

Le GIA a revendiqué la plupart des agressions contre les étrangers, dont l'enlèvement en octobre de trois agents du consulat de France à Alger.

Le ministère algérien de l'intérieur a confirmé en début d'après-midi l'assassinat des marins italiens, annoncé plus tôt par la télévision italienne RAI, puis par le ministère italien des Affaires étrangères.

Selon des sources non officielles, les marins auraient été égorgés à bord de leur bateau, pendant leur sommeil, par un commando qui aurait gagné le Lucina à la nage ou à bord d'un zodiac.

C'est la troisième fois que l'Italie, un des principaux partenaires économiques de l'Algérie avec la France, est la cible d'une attaque de cette nature.

Quarante-quatre étrangers ont ainsi péri en Algérie depuis septembre 1993 dans des attaques pour la plupart attribuées par les autorités aux groupes armés islamistes.

Outre les sept Italiens tués hier, figurent parmi les victimes douze Croates, dix Français, sept Russes, un Colombien, un Péruvien, un Philippin, un Espagnol, un Britannique, un Belge, un Tunisien et un Vietnamien.

### ■ Charte de l'OLP modifiée

PARIS (AFP) — Le chef de l'OLP Yasser Arafat a confirmé hier son intention de réunir le Conseil national palestinien (parlement en exil) à Gaza, dans un très proche avenir afin de faire approuver les « modifications nécessaires » à la Charte palestinienne qui ne reconnaît pas l'État d'Israël. Ces modifications seront « conformes aux engagements pris dans la lettre adressée le 4 mai 1994 (date de la signature de l'accord du Caire sur l'autonomie de Gaza et Jéricho) par M. Arafat au Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, précise un communiqué commun palestino-israélien publié à Paris. Avant la signature de l'accord sur Gaza et Jéricho, le 13 septembre à Washington, l'OLP et Israël s'étaient mutuellement reconnus, mais cette reconnaissance n'a pas été jusqu'à présent entérinée par le CNP qui ne s'est pas réuni depuis. Dans cette lettre, M. Arafat s'engageait également envers Israël à ne pas se faire appeler « président de la Palestine », en se rendant à Gaza et Jéricho, mais « président de l'Autorité palestinienne » ou « président de l'OLP ».

### ■ Khmers rouges hors-la-loi

PHNOM PENH (AP, Reuter) — Le Parlement cambodgien a voté hier à l'unanimité la mise hors-la-loi des Khmers rouges, et le Premier ministre le Prince Norodom Ranariddh a annoncé que le Cambodge allait immédiatement demander à des pays comme la Thaïlande, qui laisse les Khmers rouges emprunter son territoire, de les arrêter et de les renvoyer au Cambodge. Le gouvernement va également demander aux autres pays de saisir les biens des Khmers rouges, biens considérés comme importants notamment grâce au trafic illégal qui se fait à la frontière avec des hommes d'affaires thaïlandais. Ce trafic serait de l'ordre de 20 millions de dollars US par mois. Les Khmers Rouges occupent actuellement environ 10 % du Cambodge et disposent d'environ 9000 hommes.



Des soldats français aident une religieuse du camp de réfugiés de Gikorongo à se hisser à bord d'un hélicoptère en partance pour Vukavu au Zaïre.

## Drame humanitaire colossal

GOMA (Zaïre) (AFP) — Un responsable humanitaire français a averti hier à Goma (est du Zaïre) qu'une « catastrophe humanitaire colossale » avait commencé dans le sud-ouest du Rwanda.

Gérard Larôme, responsable de la cellule humanitaire de l'opération Turquoise, a estimé à près de 500 000 le nombre des déplacés arrivés dans la zone de sécurité établie par la France dans cette région. Selon des sources humanitaires, au moins 850 000 déplacés

sont attendus dans les prochains jours.

Pour faire face aux besoins nutritionnels, a dit M. Larôme à la presse, il faudrait acheminer des centaines de tonnes de produits par jour vers cette province, alors que pour le moment moins de 100 tonnes ont été distribuées en dix jours.

« Il faut réagir vite, la France ne cesse de réclamer des bonnes volontés pour l'aider dans sa mission. Des populations sont en marche et se dirigent vers le sud-ouest du Rwanda. On peut les voir par hélicoptère regroupées par milliers sur certaines collines », a-t-il assuré en regrettant le manque de réaction des organisations humanitaires.

## Les soldats turcs se déploient en Bosnie

SARAJEVO (AFP) — Quelque 1400 soldats turcs au service de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) ont commencé hier leur déploiement en Bosnie centrale, a annoncé hier le commandant Eric Chaperon, le porte-parole de la FORPRONU.

Le casques bleus turcs, qui attendaient le début de leur mission depuis dix jours dans le port croate de Split, ont pris la direction de Zenica et Kakanj, des zones de Bosnie centrale sous contrôle croate et musulman, a précisé le commandant Chaperon, ajoutant que ce contingent ne sera pas déployé sur les lignes de confrontation avec les Serbes de Bosnie.

Les Serbes ont manifesté une opposition formelle à la présence de Turcs au sein de la FORPRONU.

Cette hostilité s'enracine dans la domination ottomane, imposée pendant environ quatre siècles sur les Balkans et dont l'une des dates charnières est la victoire turque de Kosovo (1389) qui mit fin à l'indépendance serbe.

Le contingent turc devait initialement arriver en Bosnie le 28 juin et la FORPRONU a évoqué des raisons techniques pour expliquer ce report. Le 28 juin est le jour anniversaire de la bataille de Kosovo.

La mission des casques bleus

turcs est de « calmer la situation, de mettre un terme au banditisme qui a augmenté dans la région et d'aider la population à reconstruire », a précisé le porte-parole de la FORPRONU. Leur rôle consistera également à aider la police locale et à dissuader, par leur seule présence, les bandes armées.

Le gouvernement bosniaque, quant à lui, s'était opposé à l'arrivée de casques bleus russes en raison des liens historiques des Russes avec les Serbes. Malgré la présence de quelques Russes dans le centre de Sarajevo, la majorité des troupes russes sont déployées le long des lignes de confrontation de la ville. Leur arrivée en février avait contribué à obtenir des Serbes qu'ils retirent leur armes lourdes des alentours de Sarajevo.

Par ailleurs, Yasushi Akashi, représentant de l'ONU en ex-Yougoslavie, doit se rendre aujourd'hui à Pale, fief des Serbes de Bosnie, pour proposer l'extension de l'accord de cessez-le-feu d'un mois qui expire demain à midi (10 h GMT), a annoncé à Zagreb son porte-parole Michael Williams.



AVANT



APRÈS

**La prochaine fois que vous verrez une offre de téléphone cellulaire qui semble trop belle pour être vraie, demandez si le téléphone vous appartient !**

49,95 \$

En plus, obtenez un tarif de 55 ¢ la minute ainsi que six mois de Week-ends illimités gratuits.



Avec Bell Mobilité, votre téléphone cellulaire vous appartient pour seulement 49,95 \$ !\* C'est la meilleure offre possible ! Contrairement à certaines offres incroyablement abordables qui vous obligent à retourner le téléphone.

Profitez également du Forfait Bronze pour aussi peu que 19,95 \$ par mois, comprenant six mois de Week-ends illimités gratuits ainsi qu'un tarif de 55 ¢ la minute. Vous pourrez ainsi économiser des centaines de dollars en comparaison aux autres tarifs de 95 ¢ la minute.

Vous recevrez chaque mois un relevé qui vous permet de savoir exactement ce que vous payez. De plus, votre agent Bell Mobilité paiera même les frais d'activation de 60 \$ !

Notre offre vous réserve seulement des bonnes surprises et de plus, vous gardez le téléphone ! Si vous voulez la sécurité et la commodité d'un téléphone cellulaire, pourquoi vous contenter de le louer quand vous pouvez l'acheter ?

**Bell Mobilité**

Enfin libre

Appelez le 1 800 267-0123 où votre agent le plus près.



\* Cette offre est valide, pour tout nouvel abonné au Forfait Bronze à la signature d'un contrat d'un an ou de trois ans. Frais annuels d'accès au réseau et taxes applicables en sus. Les frais d'entretien, les frais d'abonnés itinérants et les options additionnelles ne sont pas inclus. Ne peut être jumelée avec une autre offre. Sous réserve de l'approbation de crédit. Air Miles International Holdings N.V. Bell Mobile Cellulaire inc. usager inscrit. Offre valide jusqu'au 15 août 1994.



**CENTRES CELLULAIRE PLUS**

**Chicoutimi**  
Cellulaire Chic enr.  
Tél. : (418) 696-0506

**Québec**  
Centre Cellulaire Charest  
Tél. : (418) 687-2121

Radio d'auto de Québec inc.  
Tél. : (418) 872-4040

**Ste-Foy**  
La Celluboutique  
Tél. : (418) 650-1000

# Oui, ça se fête

**125<sup>th</sup>**

**DU 29 JUIN AU 17 JUILLET.** Avez-vous déjà célébré un 125<sup>e</sup> anniversaire?



Nous, c'est notre premier et nous voulons fêter notre 125<sup>e</sup> pendant trois semaines, avec vous!

Commençons par cette offre: pour tout achat



de 25 \$ ou plus\*, nous vous remettrons l'une de



nos **PRIMES DU 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE!** Collectionnez les primes en maga-



sinant chaque semaine!\*\* De plus, vous pourriez **GAGNER UNE SÉANCE DE MAGASINAGE DE 1000 \$!**

Chaque magasin Eaton fera un tirage le 20 juillet prochain



pour déterminer un gagnant. Pour participer,



il vous suffit de remplir la fiche d'inscription; aucun achat n'est requis! Et durant les fins



de semaine, il y aura des ballons gratuits et des surprises. Venez fêter avec nous!

# EATON

ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS

\*En une seule fois. \*\* Une seule prime par personne, par semaine. (Quantités pour le Québec: 67,600) †Voir les règlements au dos de la fiche.